LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux ;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mercredi 31 Octobre 1917

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. Direction 2-90. — Rédaction 2.73, 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse

42e ANNÉE — 10 cent. — N° 14.878

L'Epreuve italienne

Nous écrivions il y a quelques jours que l'Italie connaissait toutes les difficultés et tous les périls de la lutte gigantesque où elle s'était courageusement engagée, mais que rien ne l'empêcherait de rester fidèle à son devoir d'honneur : la fermeté virile dont nos alliés de l'autre côté des Alpes font preuve en ces jours d'adversité prouve combien est fondée la confiance que les peuples de l'Entente ont mise en l'Italie et qu'ils lui conservent.

Sous la formidable ruée qui a assailli un secteur du front de l'Isonzo, les armées de Cadorna ont été obligées de se replier, de céder un terrain qui avait été conquis au prix de véritables prodiges d'héroïsme, d'abandonner des positions où l'on peut dire que chaque pierre et chaque roc avaient été arrosés de sang italien : que peut en effet la valeur, même la plus éclatante, contre une supériorité d'effectifs et surtout de moyens matériels rendant vaine toute résistance ? Mais si les troupes se retirent momentanément, c'est dans la pensée de se réorganiser plus loin et de préparer les prochaines revanches. Il y a là un repli forcé, mais il n'y a heureusement pas de fléchissement.

Et il n'y a pas non plus de fléchissement dans l'opinion de la péninsule. Certes, la noble Italie frémit d'angoisse en ces heures tragiques où elle voit s'évanouir quelques-unes de ses plus précieuses conquêtes militaires et où elle voit les furieuses vagues de l'invasion austro-boche déferler sur le territoire sacré de la Patrie. Mais si elle s'attriste, elle ne désespère pas. Elle garde intactes sa foi en ses vaillants défenseurs et sa foi en elle-même. Sa farouche énergie est plus forte que sa douleur et que son deuil. Sous le rude coup qui la frappe et par lequel les Barbares comptaient bien l'abattre, elle reste debout.

Nous avons à peine besoin de dire que ces angoisses de l'Italie, cette douleur et ce deuil de l'Italie sont les nôtres. Devant la tragique épreuve qui fond sur l'un des pays alliés, tous les Alliés sont étroitement solidaires. S'il est vrai qu'il n'y a qu'un front unique — et il faut de toute nécessité qu'il n'y ait qu'un front unique — toutes les armées de la civilisation ne forment qu'une seule et même armée. Il ne faut pas dire que les troupes françaises sont victorieuses dans la bataille de l'Aisne, que les troupes franco-britanniques sont victorieuses dans la bataille des Flandres et que les troupes italiennes subissent des revers sur le secteur de l'Isonzo, mais que les armées alliées avancent à l'aile gauche du front occidental et se replient à l'aile droite.

Oui, tous les Alliés sont étroitement solidaires : ils se réjouissent ensemble des succès obtenus et ils déplorent ensemble les échecs subis. Et la solidarité morale se double tout naturellement d'une solidarité matérielle qui doit se traduire, qui va se traduire par une coopération de leurs forces militaires. Le salut de notre cause se joue au nord-est de l'Italie comme au nord-est de la France : il est donc juste et il est indispensable que les soldats de l'armée française et ceux de l'armée britannique aillent soutenir aux côtés de leurs frères d'armes italiens le choc de la monstrueuse coalition boche.

Cette œuvre de coopération militaire est à l'heure actuelle en cours d'exécution : attendons-en les résultats avec confiance.

CAMILLE FERDY.

PROPOS DE GUERRE

Les Fils de M. Entente

Il y avait une fois un père de famille qui avait de nombreux enfants. Cet homme aimait l'exactitude, notamment pour les heures des repas, estimant que si chacun vient se mettre à table quand bon lui semble, il est impossible, non seulement de se réunir à la même heure, ce qui constitue un des charmes de la famille, mais encore de manger convenablement, des aliments qui attendent étant de mauvais aliments. Il était aussi guidé par une raison majeure d'économie, car les plats qu'il faut tenir au chaud dépensent du feu inutilement.

Cet homme sage disait donc à ses fils de rentrer en même temps. On se mettait à table à midi chaque jour ; mais la communauté n'était jamais au complet. Tantôt c'était les uns qui manquaient, tantôt les autres.

Alors le brave homme réunissait ses fils le matin avant leur départ :

— Mes enfants, leur disait-il, je vous prie d'être exacts. En ne l'étant pas vous obligez votre pauvre mère à rester devant ses fourneaux toute la matinée et jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Nous faisons une dépense considérable de combustible et votre mère ne peut manger tranquillement. Soyez exacts, je vous en conjure ; faites un effort : mangeons tous ensemble.

Les fils promettaient à leur père de ménager leur bonne mère et d'être exacts à l'avenir ; et le jour même la poursuite recommençait.

Ils avaient tous de bonnes raisons, pour être en retard, ces excellents fils, mais le père était tout de même désolé ; et il mourut sans avoir pu une seule fois voir autour de lui à la table de famille, tous ses fils réunis, mangeant ensemble, à la même heure.

ANDRE NEGIS

Lettre de Londres

Le parti travailliste et sa réorganisation

Londres, 26 Octobre.

Un Congrès du parti travailliste est appelé pour se réunir à Nottingham en janvier prochain. Son but est de réorganiser le parti sur des bases nouvelles et de lui donner une nouvelle constitution.

Le parti travailliste actuel, qui est représenté à la Chambre des Communes par trente-cinq membres seulement, est aujourd'hui formé par l'alliance entre les trois associations : l'*Independent Labour Party* (parti travailliste indépendant), la *Fabian Society* (une association d'intellectuels avec l'auteur Bernard Shaw à leur tête), la *British Socialistic Party* (parti socialiste britannique) et les *Trade-Unions* (Syndicats du travail).

Les trois premières associations, qui sont politiques, ont pour but la propagation du socialisme d'écoles diverses ; elles ne sont pas puissantes, car leurs adhérents ne sont pas nombreux, ni leurs ressources importantes. Le socialisme, surtout révolutionnaire, n'a trouvé jusqu'ici que peu d'enthousiastes en Grande-Bretagne, il s'étend surtout depuis la guerre, mais lentement. Quant aux *Trade-Unions*, ce sont les grands et puissants Syndicats de travail, aux millions de membres et aux ressources considérables.

Les Trade-Unions à ce jour ne s'occupent pas de politique à proprement parler ; leur but est essentiellement, je dirai commercial ; il consiste, tout en réglementant les rapports entre ouvriers et patrons, à syndiquer la main-d'œuvre en la considérant comme une marchandise, et à tâcher de la faire payer le plus cher possible, tout comme un groupe d'industriels se syndiquent pour vendre leurs produits le plus avantageusement possible.

⁂

La réorganisation du parti travailliste projetée a pour but de l'agrandir, d'en étendre les ramifications et le champ d'action, de convertir ses membres en membres *directs* du parti et d'y englober non seulement les travailleurs manuels, mais, ce qui est un nouveau projet, les *brain-workers* (travailleurs du cerveau), bref, former un parti national de tous ceux qui gagnent leur vie par un labeur quelconque, manuel ou cérébral, et d'organiser ce parti à l'instar des deux grands partis libéral et conservateur qui alternent au pouvoir depuis des siècles.

⁂

Voici telles qu'elles viennent d'être publiées les bases du nouveau parti que le Congrès sera appelé à sanctionner :

1° Le nom du parti sera *Labour Party* (parti travailliste) ;

2° Il sera composé des membres des *Trade Unions* (syndicats du travail) et de ceux des trois associations que j'ai citées. Il étendra son champ de recrutement en admettant comme membres non seulement les travailleurs manuels mais aussi tous les travailleurs du cerveau (intellectuels, professionnels, etc.

3° Seront admis, sans exception, tous ceux qui gagnent leur vie par le travail ; les membres devront s'affilier directement. (Aujourd'hui le parti n'a pas de membres directs, ceux-ci étant affiliés aux associations et aux *Trade-Unions* qui forment le corps du parti).

Tout les membres auront une voix égale dans les délibérations et aux congrès.

4° Les membres en s'engageant directement vis-à-vis du parti le feront indépendamment de leurs engagements déjà pris vis-à-vis des associations dont ils feraient déjà partie. Ils devront se soumettre entièrement au programme et à la discipline du parti.

5° Le parti aura comme programme la réforme sociale et le socialisme, mais pas exclusivement. Son programme comprendra aussi l'obtention pour les travailleurs du fruit complet de leur labeur et sa répartition la plus équitable avec la nationalisation de l'industrie, sous une forme ou l'autre en vue.

⁂

Ce n'est pas d'hier, que la tendance s'est manifestée d'utiliser les *Trade-Unions* pour faire de la propagande politique, car bien que les *leaders* (têtes) de l'ancienne école désirent leur conserver le caractère et le but originels, une nouvelle école a surgi avec les jeunes à sa tête qui cherchent à rompre les traditions du passé. Imbus d'opinions socialistes ils sont les instigateurs de la réforme projetée qui, tout en réorganisant le parti travailliste et en lui attirant les membres des *Trade-Unions*, ne touchera pas pourtant à ces derniers qui conserveront leur constitution comme par le passé.

⁂

L'importance de la main-d'œuvre que la guerre a mise en relief, la nouvelle loi électorale qui sera passée en novembre, donnant le vote à huit millions d'électeurs nouveaux, dont six millions seront des femmes, sont les causes qui ont précipité les événements et forcé la main aux récalcitrants. En effet, des six millions de femmes futures électrices quelques millions sont des femmes de travailleurs qui, par ce que le soin de leur ménage les appelle, ne peuvent fréquenter l'atelier et en conséquence, être affiliées à un syndicat. Pour cette raison, sous l'ancienne organisation elles n'auraient pu être membres du parti, tandis qu'avec la nouvelle réorganisation elles le pourront, lui donnant plus de force, plus d'importance tout en augmentant ses ressources.

⁂

Quelle sera l'influence sur le parlementarisme de la Grande-Bretagne d'un grand et fort parti travailliste organisé et supporté par des fonds de parti importants ? A ce jour, comme on sait, ce parlementarisme se compose de deux partis, libéral et conservateur, qui alternent au pouvoir, le parti travailliste avec ses trente-cinq membres, étant négligeable, est forcé généralement de voter avec les libéraux dont il est loin de partager toutes les vues.

Les vieux parlementaires sont enclins à prédire que les deux partis actuels, conservateur et libéral, dont la teinte politique tend de plus en plus à se fondre devant ce qu'ils appellent le danger socialiste, fusionneront pour constituer le parti conservateur de l'avenir, tandis que le parti travailliste réorganisé, remplacera le parti libéral actuel.

Ce serait un puissant coup de gouvernail vers la Gauche. — J. P.

LA GUERRE

Les Troupes britanniques progressent dans les Flandres

LUTTE D'ARTILLERIE SUR LA RIVE DROITE DE LA MEUSE

Paris, 30 Octobre.

Le Conseil des ministres, réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation militaire et diplomatique, ainsi que des affaires judiciaires en cours.

Le garde des Sceaux et le ministre de l'Intérieur ont fait approuver et signer, chacun en ce qui le concerne, un mouvement judiciaire et un mouvement administratif.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 30 Octobre.

La violence du duel d'artillerie, dans le secteur de Verdun, semble indiquer la volonté du kronprinz de trouver un dégagement en nous reprenant le bois Le Chaume. Je crois qu'il y arrivera difficilement.

Sur l'Aisne et dans les Flandres, on ne signale rien en dehors de la canonnade qui des deux côtés est toujours de la même intensité.

Ce sont les événements d'Italie qui retiennent toute l'attention. Il serait vain et dangereux à la fois de se dissimuler leur extrême gravité. L'heure n'est pas venue d'établir à quelles causes est due l'avance si rapide de l'ennemi, mais nos alliés auront le devoir de les rechercher et ils n'y manqueront pas. Pour le moment, il n'y a pas à récriminer. Il faut agir avec la plus grande promptitude et la plus grande vigueur. La situation est périlleuse. La guerre peut changer brusquement d'aspect par le fait de l'audace de la manœuvre ennemie. Celle-ci peut échouer, je l'ai dit hier, je le répète avec une conviction accrue.

Nous pouvons, avec le chef auquel je pense sans pouvoir le nommer et à condition bien entendu de lui donner tous les moyens nécessaires, rétablir la situation et même la modifier tout à fait à notre avantage. Il importe seulement, je le répète encore, que l'armée italienne se montre comme la nation sœur à la hauteur des circonstances et du danger et qu'elle tienne en nous attendant.

MARIUS RICHARD

1.186e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 30 Octobre.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Au sud de Saint-Quentin, nous avons réussi un coup de main sur les lignes allemandes et ramené des prisonniers et une mitrailleuse.

Actions d'artillerie dans le secteur Chavignon-Pargny-Filain.

Activité de patrouilles dans la région du canal.

Un fort groupe d'ennemis, qui tentait d'aborder nos lignes dans la région de Cerny, a été repoussé avec des pertes.

Sur la rive droite de la Meuse, la lutte d'artillerie se maintient très vive sur le front bois Le Chaume-Bezonvaux.

Nous avons repris à l'ennemi quelques nouveaux éléments de tranchées sur la crête des Caurières.

Nuit calme partout ailleurs.

AVIATION

Cette nuit des avions ennemis ont bombardé Nancy et la région au Nord.

Un blessé.

Dégâts insignifiants.

Dans les Flandres

Communiqué officiel anglais

30 Octobre.

Nous avons déclanché, ce matin à 5 heures 40, une attaque au nord de la voie ferrée d'Ypres-Roulers.

Les rapports signalent une avance satisfaisante de nos troupes.

Un Raid d'Avions allemands sur Londres

Communiqué de lord French, commandant les forces métropolitaines

Londres, 30 Octobre.

Ce soir, des aéroplanes ennemis ont tenté une incursion dans les comtés Sud-Est. Les aéroplanes britanniques se sont élevés et les canons et projecteurs sont entrés en action. Aucun aéroplane ennemi n'a réussi à franchir les défenses extérieures.

Londres, 30 Octobre.
(Officiel).

Le raid aérien ennemi de la nuit dernière n'a fait aucune victime ni fait aucun dommage, les appareils ennemis ayant été impuissants à pénétrer, loin dans l'intérieur du pays, par suite de l'activité de nos propres forces aériennes, qui se portèrent à leur rencontre en dépit de la tempête qui s'élevait. Tous nos appareils ont atterri sans encombre.

La Défaite italienne stimule l'Ardeur des Etats-Unis

Londres, 30 Octobre.

On mande de Washington, 29, au Morning-Post :

Le désastre qui frappe l'Italie n'a pas ébranlé la confiance dans la victoire finale des Alliés. Alors qu'on ne tente pas de dissimuler la gravité de l'échec italien tout le monde comprend que les gains des Allemands ne sont seulement que temporaires et que les Allemands usent leurs forces et perdent des hommes qu'ils peuvent difficilement se permettre de sacrifier.

L'état-major général américain a étudié toute la situation des Etats-Unis qui prêteront assistance à l'Italie et l'effet des revers italiens aux Etats-Unis sera d'accélérer encore les préparatifs militaires américains et de faire disparaître l'optimisme qui existait dans certains milieux et qui tendait à faire croire que la guerre était entrée dans sa phase ultime.

La défaite italienne prouve que les Etats-Unis doivent mettre en ligne toutes leurs forces et que dans l'intérêt de leur propre sécurité ils doivent consacrer toutes leurs ressources à la cause commune et que le temps est un élément vital de la lutte.

L'ETAT DE POLOGNE

Bâle, 30 Octobre.

On mande de Vienne :

A Varsovie, les journaux saluent dans des articles enthousiastes, l'entrée en fonctions du Conseil de régence ; celui-ci, après s'être constitué, étudiera immédiatement la question de la présidence du Conseil et de la formation d'un cabinet polonais. Les pourparlers sont entrés déjà dans une phase décisive. Toutefois, les questions de personnes ne sont pas encore liquidées.

SUR LE FRONT ITALIEN

L'Arrivée de Renforts arrêtera l'invasion

Rome, 30 Octobre.

Le roi a reçu aujourd'hui M. Barrère, ambassadeur de France, et les ambassadeurs des puissances alliées.

Communiqué officiel

Rome, 30 Octobre.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Le repli de nos troupes sur les positions assignées a continué pendant la journée d'hier.

La destruction des ponts sur l'Isonzo et l'action efficace de nos troupes de couverture ont ralenti l'avance de l'ennemi.

Notre cavalerie est entrée en contact avec les avant-gardes ennemies.

Les Austro-Allemands ne sont qu'à trois kilomètres de la frontière

Paris, 30 Octobre.

Autant qu'il est possible de la préciser, dit le *Temps* voici quelle était, au début de la journée du 29 octobre, la ligne atteinte sur le front italien, par les troupes allemandes qui sont placées sous le commandement immédiat du général Otto von Below, et par les troupes austro-hongroises du général Boroevic :

Les armées allemandes et austro-hongroises qui avaient attaqué, au début de l'offensive, en 2[illegible] en sa [illegible] le front Plezzo-Tolmino, avaient tranchi la frontière le 25 ; par les vallées, elles descendaient dans la plaine de Vénétie, entraient dans Cividale en flammes les 27 au soir, arrivaient devant Udine le 29 au matin.

La distance d'Udine à Tolmino est d'une quarantaine de kilomètres.

Le plateau de Bainsizza, qui s'étend à l'est de la boucle de l'Isonzo, entre Tolmino et Goritza, avait été évacué par les Italiens le 25 ; l'ennemi franchissait l'Isonzo le 27, près de Plava, et atteignait la frontière le 28.

Goritza a été occupée le 28, à 2 heures du matin, par des contingents austro-hongrois, qui, poursuivant leur marche à l'ouest, au delà de l'Isonzo, entraient le 28 au soir à Cormons (12 kilomètres de Goritza et à 3 kilomètres de la frontière) et prenaient le monte Quirino, au nord de Cormons. Le plateau du Carso, tenu par la 3e armée italienne, dont les positions étaient menacées d'être prises à revers, avait dû être abandonné le 26 ; les Autrichiens rentraient le 27 à Monfalcone et franchissaient, le 28, l'Isonzo gonflé par les pluies abondantes de ces derniers jours.

Une bataille décisive pour l'Entente

Rome, 30 Octobre.

La *Tribuna* publie les commentaires du général Corsi. Celui-ci affirme la nécessité d'empêcher que la percée partielle du front italien obtenue par la grande masse ennemie puisse par la suite menacer les arrières-gardes de nos lignes avancées et permettre à l'ennemi d'affirmer sa supériorité complète sur les forces italiennes le long d'une ligne défensive unique située à l'arrière en abolissant le front actuel, arqué, divisé et partagé le long de l'Isonzo.

La retraite italienne et l'arrivée simultanée de nos réserves tendent à accroître et à consolider nos forces de résistance le long d'une ligne unique, tandis que la masse de l'ennemi diminuera avec son avance, l'ennemi étant obligé d'allonger son ravitaillement, perdant l'entrain de son premier élan.

La bataille qui se dessine sur le front italien peut être décisive pour toute l'Entente.

Le plan allemand

Amsterdam, 30 Octobre.

Suivant des informations parvenues ici, ce fut le général Hoetzensdorff qui dressa les plans de la grande offensive contre l'Italie ; mais il lui répugnait de les mettre à exécution car il n'était pas certain d'une issue heureuse. Le général Mackensen manifesta une plus grande confiance et approuva les plans, à condition que les troupes allemandes fussent employées sous les ordres du général von Below.

Les pertes austro-allemandes

Rome, 30 Octobre.

D'après des nouvelles de source autrichienne, les pertes austro-allemandes sur le front italien ont été considérables. On évalue à plus de 12.000 les morts et blessés jusqu'à la journée du 26 ; mais ce chiffre est bien inférieur à la réalité. L'ennemi a fait un très maigre butin. Les Italiens ont eu le temps de retirer des points menacés leur grosse artillerie.

Les réfugiés des territoires envahis sont exaspérés contre les Allemands

Paris, 30 Octobre.

On mande de Rome 30, au Temps :

Les réfugiés de la région envahie par l'ennemi disent combien ils ont été rassurés au passage des trains par l'intense et régulier mouvement de troupes qu'ils avaient observé partout.

Si la surprise d'une attaque dans le brouillard avait pu causer quelques fléchissements dans les premières troupes frappées, on sentait au contraire dans tous ceux qui accouraient à la rescousse un esprit décidé, ardent, furieux même et la volonté ferme de défendre et de venger la patrie envahie.

Les réfugiés disent qu'après avoir constaté le moral des troupes de renfort, chacun est parti vers Rome en pleine confiance. En revanche, ils rapportaient un sentiment de haine farouche, implacable contre les Allemands, haine qui, disent-ils, est partagée par tous les soldats qui sont là-bas et qui leur donne un ressort nouveau. Il paraît, en effet, que les Allemands sur tout leur passage, ont commis des méfaits qui dépassent de beaucoup tout ce qu'ont pu faire les Autrichiens, lesquels, désormais, passent au second rang dans le ressentiment populaire.

Les Allemands, comptant toujours sur le facteur psychologique de terreur, afin de pousser le peuple italien à la paix, ont voulu épouvanter systématiquement les populations du Frioul, brûlant et détruisant les villages. Leurs aviateurs suivaient les trains de réfugiés et lançaient leurs bombes sur les vagons de vieillards, de femmes et d'enfants et on racontait sur leur brutalité, en traversant les villages frontières, des choses horribles.

Les Allemands avaient suscité ainsi un implacable désir de résistance et de vengeance. Un des réfugiés, âgé de 50 ans environ, qu'on avait embarqué de nuit avec les autres ne savait plus ce qu'étaient devenus sa femme et ses filles. Il montrait néanmoins une âme ferme et virile et demandait à être envoyé au front, où sa connaissance des lieux pourrait rendre des services.

« Est-ce possible, nous disait-il, qu'il existe encore par ici des gens ayant conservé des tendances germanophiles ? Si j'en voyais un, je le tuerais net et tous ceux qui reviendront de là-bas, militaires et civils, en feront autant. L'Allemagne, dans ces quelques jours, vient de mettre entre elle et nous un fossé de sang et de feu que rien ne pourra plus combler ».

Nous lui répondîmes que depuis quelques jours, les germanophiles n'existent plus, même à Rome. En effet, l'union va s'intensifiant et se cimentant chaque jour. Après les socialistes, on voit les catholiques renoncer à toute dissension intérieure. C'est maintenant que se forme l'unité morale de l'Italie.

L'héroïsme des troupes italiennes

Rome, 30 Octobre.

Le peuple italien donne un bel exemple de calme et de sang-froid. Il est juste de reconnaître qu'il conserve en son armée, une pleine confiance. Lorsqu'il sera permis d'écrire en détail, l'histoire des derniers événements militaires de belles pages d'héroïsme seront révélées qui montreront ce qu'ont su faire les soldats italiens. Il faudrait pouvoir dès à présent, publier certains épisodes, s'ils ne se rapportaient à des événements militaires en cours. On cite le cas de plusieurs détachements qui, complètement isolés, résistent d'une manière admirable, depuis le début de l'offensive ; l'un de ces détachements qui appartenait précisément aux troupes opérant entre Plezzo et Tolmino, assiégé et isolé, a fait parvenir par pigeon voyageur ce message dont le laconisme est admirable :

« Nous ne nous rendrons jamais ».

Ce détachement est pourvu de vivres pour douze jours. Il sera peut-être appelé à jouer un rôle important au moment d'une contre-offensive, à cause de la position de premier ordre qu'il occupe.

La situation

Paris, 30 Octobre.

De l'*Echo de Paris* :

On pourra, comme on l'a fait hier à Rome, rechercher si des fautes, ou même des défaillances n'ont pas facilité l'avance foudroyante de l'ennemi dans le Frioul.

L'*Echo de Paris* ajoute qu'un chef français, et quel chef ! a prévu cette offensive et avait consacré un plan pour la prévenir. Il sait aussi ce que pensait M. Lloyd George d'une certaine opération militaire et dans quelles conditions le Premier britannique a dû renoncer à certaines conceptions.

L'histoire dira si les Alliés n'ont pas leur part de responsabilité dans ce qui arrive à l'Italie.

Allemands et Autrichiens semblent s'avancer de Carinthie à l'Adriatique.

Où sera la digue qui leur sera opposée ? On suppose que ce sera sur le Tagliamento.

Quant au matériel, dont une grosse partie a été perdue, par suite d'une retraite hâtive, il n'est guère facile de le renouveler, faute de charbon, d'acier et d'acide nitrique. Il doit rester cependant un assez grand nombre de pièces.

Les Allemands voudraient probablement tenter une attaque de grande envergure en Vénétie, par Arsiero et Asiago. Ont-ils les moyens pour cela ?

Du reste, les communiqués allemands parlent déjà de « violents orages suivis de pluies abondantes, qui ont éclaté dimanche au-dessus de l'immense champ de combat de la 12e bataille de l'Isonzo ».

Nous savons ce que ça veut dire. Ça veut dire : « Attention, nous ne pouvons continuer à marcher aussi vite que jusqu'à présent, et c'est ce que je vois de rassurant à côté d'autres précautions prises d'un commun accord.

La presse italienne

Rome, 30 Octobre.

Commentant la situation, la *Tribuna* dit :

Nous croyons et nous sentons que nos ennemis effectuent un effort désespéré et probablement jouent leur dernière carte.

La bataille, qui se dessine, d'opération en opération, peut avoir lieu dans la plaine du Frioul.

Le *Corriere d'Italia* écrit :

Le véritable espoir de l'ennemi était de provoquer par ses succès militaires la révolution italienne, si attendue, ou tout au moins une complète démoralisation italienne, mais ce calcul politique a échoué. Aujourd'hui, une seule pensée nous unit tous : « La pensée de la patrie qui est en péril. » Le coup de l'ennemi a produit un effet contraire à celui espéré par les empires centraux, l'effet de cimenter au lieu de désorganiser notre résistance intérieure.

Le *Popolo d'Italia* dit :

Cette offensive est la conséquence de l'inaction russe. Nous nous sentons si sûrs de la bravoure

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 31 Octobre

— 134 —

LE

Roman de Christiane

TROISIEME PARTIE

PÈRE ET FILS !

— Cette guérison dont je te parle, à laquelle pendant si longtemps j'eusse voulu, mais à laquelle aussi je ne pouvais croire... cette guérison... cela est hors de doute pour moi aujourd'hui, peut être obtenue.

Devant cette affirmation, faite avec force, d'une voix où vibrait la conviction, l'émotion de la créole grandit.

Elle se souleva.

— Serait-ce possible ? murmura-t-elle.

— Absolument possible, sois-en convaincue, mère.

— Mais comment ?

— Par une opération.

— Une opération ?

— Une trépanation qui, je te l'assure, n'offre pas le moindre danger.

— Que me dis-tu là Pierre

— La pure vérité, maman. La trépanation simple ne présente par elle-même aucune espèce de gravité.

— Mais les conséquences ?...

— N'ont rien de redoutable, je te le répète, si l'opérateur ne produit pas de lésions dans la matière cérébrale même.

— Alors, en s'en rapportant à cette théorie, toute folie serait guérissable ?

— Ah ! mais non... petite mère... ce serait trop beau s'il en était ainsi... Il n'y a généralement rien à faire contre la folie due à une lésion pathologique... Mais n'oublie pas qu'ici il n'en est plus de même... N'oublie pas que nous nous trouvons... tu me l'as appris toi-même... en face d'un cas tout à fait spécial.

— Un crime, murmura-t-elle... instinctivement.

Si bas qu'elle eût parlé, Pierre avait entendu cependant et il frissonna avant de reprendre d'une voix très grave, plus émue :

— Si une... négligence... une négligence coupable... criminelle, a été réellement commise au cours de cette opération qui a été faite autrefois, ce ne peut être que celle-ci : l'abandon d'une esquille osseuse qui, comprimant les méninges, devait abolir les facultés intellectuelles... Toute autre cause eût été indépendante de la volonté de l'opérateur. Et, je te le répète, ce n'est pas le cas...

— Non... non, ce n'est pas le cas...

— J'en suis donc arrivé à la certitude qu'il en est ainsi... Or, supprimons la cause et nous supprimons l'effet...

— C'est là ton avis, Pierre... mais, si grande... si légitime aussi que soit ta confiance en toi-même, crois-tu que tu possèdes l'expérience nécessaire pour te prononcer là-dessus aussi catégoriquement ?

Le jeune homme sourit...

— Non... mère... ce serait de la fatuité de ma part...

— Alors ?

— Alors, comme je n'ai pas ce défaut-là, avant de l'affirmer ce que, d'après mes déductions personnelles, je considérais pourtant comme une certitude, j'ai voulu avoir l'opinion de l'auteur du livre dont je t'ai parlé, d'un homme ayant l'expérience, comme tu dis... un praticien dont l'avis est au-dessus de toute suspicion, au-dessus de toute discussion.

— Et c'est cet homme que, je parie, tu es allé voir ce matin ?

Elle venait de se sentir — et sans savoir pourquoi — le cœur très serré.

— Justement, petite mère... Et, je te le répète... c'est un maître incontesté... c'est un chirurgien éminent... un chirurgien dont la renommée est maintenant universelle et dont le nom est souvent — cela n'est pas douteux — venu jusqu'à toi... Devine...

Il souriait encore.

Dans la pénombre, le visage d'Inès était presque complètement invisible.

Heureusement... sans quoi le jeune homme eût été effrayé de l'altération soudaine qui venait de se produire sur ses traits et qui donnait aussi à ses yeux noirs, à ses yeux comme agrandis, un éclat de frayeur, de terreur indicible.

C'est qu'une pensée affreuse venait de la traverser.

C'est qu'un nom courait... glissait sur ses lèvres.

... Un nom qu'elle ne prononçait pas.

Et comme dans son angoisse elle se taisait :

— C'est le professeur Servières, déclarait Pierre.

Inès, arcboutée sur ses bras tendus, se raidit plus encore...

Un vertige s'emparait d'elle.

Il lui semblait qu'elle était entraînée vers un abîme béant au fond duquel elle allait se briser.

Elle balbutia :

— Comment ! tu es allé chez cet homme ?

Et lui, joyeusement, se méprenant sur la cause de sa surprise, de son émoi :

— Cela t'étonne ?... Tu me croyais timide et voilà que je me révèle audacieux... Rassure-toi, je n'ai pas agi à la légère, sans réflexions. Au préalable, je m'étais lesté d'une recommandation qui d'avance m'assurait un bon accueil.

— Et tu l'as vu... cet homme ? Tu lui as parlé ?

Elle tremblait.

Il se méprit encore.

— Mais oui, je l'ai vu... Mais oui, je lui ai parlé... Ne tombe pas des nuages pour cela... Malgré qu'on lui ait fait une réputation de « rustre », d'ours... même, pour employer des mots courants à la Faculté... il m'a reçu fort aimablement, plus aimablement que tu ne peux te l'imaginer... parce que, ajouta-t-il, il y a encore quelque chose que je ne t'ai pas dit... que je te dirai tout à l'heure.

— Tu lui as fait connaître ton nom ?

— En voilà une idée ! s'écriait-il en riant... Mais comment, petite mère, serais-je entré chez lui si je n'avais pas donné mon nom ? En forçant sa porte ?... Sapristi ! tu n'y vas pas de main morte... toi... Non... non, je n'ai usé que de moyens respectueux et polis... j'ai fait passer ma carte et j'ai été reçu après quelques minutes d'attente.

« Le maître était dans son cabinet de travail. C'est là qu'on m'a fait entrer... C'est là que je l'ai aperçu tout de suite.

« Quelque exagération à part, tout ce qu'on a dit de lui, tout ce qu'on a écrit sur ses manières, sur son attitude, est vrai... A première vue, il ne vous emballe certainement pas par un excès d'amabilité.

« Pour parler avec sincérité, j'ai bien cru tout d'abord que, même avec la recommandation de son brave ami Dellesoye, mon professeur, je n'aurais pas gain de cause et n'obtiendrais pas satisfaction.

« Avec toute la clarté possible, je lui ai exposé ma petite histoire, préparée d'avance, bien entendu.

« Il me regardait avec des yeux qui m'effrayaient quelque peu... des yeux durs, méchants... haineux presque.

« Puis, à une dernière tirade, il répondit par une fin de non-recevoir.

« Catégorique, tu sais...

« Et je regagnais la porte, déçu comme tu le penses, en me disant :

« — Ce n'est pas demain que je reviendrai chez cet être-là...

« Lorsque, tout à coup, volte-face soudaine : voilà que le visage devient aimable, voilà que les yeux méchants se font doux, bienveillants, voilà que le chirurgien, sur un ton de voix absolument différent de celui qu'il avait eu jusqu'alors, me dit de rester... Et qu'ensuite il me demande pardon des paroles par lui prononcées... m'explique qu'il était tout à l'heure sous le coup d'un chagrin violent... qu'il ne m'a, par suite, pas écouté comme il l'eût fallu, qu'il le regrette sincèrement et est prêt à m'entendre de nouveau et qu'il sera heureux de répondre à mes questions... de mettre à ma disposition tout son savoir, toute sa science, toute sa bonne volonté.

« Bref, j'en étais bleu... Un changement complet qu'on ne pourrait pas du tout s'expliquer si l'on ne savait que cet homme est un original de premier ordre.

PAUL ROUGET.

(La suite à demain.)

de notre armée et de la résistance morale du pays que, même s'il fallait replier au centre et à droite notre front Julien, cela n'aurait aucune conséquence, étant une nécessité militaire qui doit prévaloir dans les plans du commandement.

De l'*Osservatore Romano* :

Au moment présent, tous ont l'obligation stricte d'accomplir avec conscience et volonté tous leurs devoirs de bons citoyens. Cette heure nous trouve fermes et sûrs à notre place et prêts à repousser avec dédain toute attitude qui puisse créer des embarras et des difficultés aux pouvoirs dirigeants.

Une contre-offensive prochaine

Rome, 30 Octobre.

Malgré les fâcheuses nouvelles du communiqué d'hier, l'esprit public ne perd rien de son sang-froid et conserve sa virile attitude. A l'exemple des catholiques, les chefs les plus autorisés du parti socialiste révolutionnaire ont décidé de faire savoir au gouvernement que, en présence de l'épreuve si douloureuse que traverse la patrie italienne, le gouvernement peut compter sur leur collaboration pour la consolidation de la résistance intérieure.

Le *Messaggero* dit que le commandement suprême met résolument à exécution un nouveau plan de bataille. La marche de l'ennemi dans les vallées du Judrio, du Natisone et du Torre est disputée, pied à pied, par les troupes de renfort, qui ont pu mettre une digue à l'invasion de l'ennemi. Et celui-ci, ajoute ce journal, commence à payer cher sa violente offensive qui, si elle lui donne la possession d'une certaine portion du territoire du Frioul et oblige l'Italie à l'abandon douloureux et momentané des terres irredentes, le prive de la satisfaction d'avoir pu battre et désorganiser l'armée italienne.

Celle-ci, la première heure de surprise passée, a repris toute sa vigueur et est en train de se concentrer, pour opposer une résistance qui fait espérer dans une prochaine contre-offensive victorieuse.

La Fermeture de la Frontière suisse

Pontarlier, 30 Octobre.

Par ordre du général commandant la 7e région, la frontière suisse sera fermée ce soir à minuit jusqu'à nouvel ordre.

Genève, 30 Octobre.

La frontière italienne a été complètement fermée hier soir.

La Crise ministérielle en Italie

M. Orlando forme le Cabinet

Rome, 30 Octobre.

L'agence Stefani annonce que M. Orlando a été reçu ce matin par le roi qui l'a chargé de constituer le Cabinet. M. Orlando a accepté et a prêté aussitôt serment comme président du Conseil des ministres.

L'Amérique contre l'Allemagne

Un agent allemand démasqué

New-York, 30 Octobre.

Dans un article spécial la *New-York Tribune* de ce matin accuse William Bayard Hale déjà mentionné dans l'affaire Bolo pacha, ancien correspondant des journaux de Hearst à Berlin et toujours au service de ce dernier, d'avoir été directeur et éditeur de la propagande allemande aux Etats-Unis et aussi d'avoir édité et préparé le discours de Dernburg justifiant le crime du *Lusitania*.

AU BRESIL

Pas de mobilisation

Rio-de-Janeiro, 30 Octobre.

Les journaux annoncent qu'aucune mesure de mobilisation n'a été prise : On intensifiera simplement l'instruction militaire et on renforcera les garnisons du Sud.

Vingt-deux anciens marins allemands réfugiés dans une ferme ont été arrêtés et transférés à Saint-Paul.

Tous les journaux imprimés en allemand ont été saisis dans le courrier.

Les ministres de l'Intérieur et des Ponts et Chaussées ont conféré aujourd'hui avec le président de la République.

La Guerre sous-marine

Sous-marin allemand devant Cadix

Cadix, 30 Octobre.

Hier soir, un sous-marin a été aperçu à trois milles du phare de San-Sebastian, restant à flot assez longtemps. Il plongea et disparut à l'arrivée de la canonnière *Lauria*.

La Reconstitution de la Marine marchande

L'aide des Etats-Unis

New-York, 30 Octobre.

Un magnifique résultat vient d'être acquis grâce aux négociations poursuivies en Amérique par M. André Tardieu, haut commissaire français. Les chantiers de constructions navales en France qui n'avaient pu, faute de matières premières, achever les bâtiments en cours d'exécution en août prochain pourront reprendre leurs travaux. Très prochainement, en effet, commenceront à arriver en France les tôles d'acier indispensables à nos chantiers. Les négociations dont il a été question, on s'en souvient à la tribune de la Chambre, l'été dernier, ont commencé au mois d'août.

Au début du mois de septembre, malgré l'encombrement du marché, tous les ordres étaient placés et en octobre les premières expéditions ont pu commencer. Nous avons ainsi l'assurance de voir notre flotte s'augmenter à bref délai d'environ 100.000 tonnes qui s'ajouteront à celles résultant du premier concours que nous ont assuré la semaine dernière les Américains en mettant à notre disposition 90.000 tonnes de bateaux.

Le gouvernement américain et l'industrie américaine ont, en cette occasion, multiplié les efforts pour répondre rapidement à la demande du haut commissaire français.

L'Archevêque de Tarragone à Reims

Il manifeste son indignation contre la barbarie allemande

Châlons-sur-Marne, 30 Octobre.

L'archevêque de Tarragone est arrivé à Reims où il a visité la cathédrale de Reims. A la vue des ruines causées par les obus allemands, il n'a pu contenir son indignation.

— C'est un crime impardonnable, a-t-il dit, inexcusable et il n'y aura jamais de châtiment assez fort pour punir un tel forfait.

J'espère, dit-il, en quittant la cathédrale, qu'une paix victorieuse viendra récompenser les héroïques efforts de l'admirable armée française, marquer la fin de la barbarie teutonne et permettre à la glorieuse France de panser ses blessures et de relever ses ruines.

En attendant, je dirai à mes compatriotes ce que j'ai vu et l'horreur que m'inspirent de telles atrocités.

L'archevêque espagnol a confiance que la France, unie admirablement, vaincra l'odieux militarisme prussien.

Il ajoute :

— Je souhaite ardemment qu'avant ce jour libérateur, l'Espagne, rompant enfin avec sa neutralité, intervienne et combatte à vos côtés.

Cette victoire, je la désire prochaine, afin que vous puissiez accomplir votre œuvre de résurrection triomphante. En attendant, j'exprime du fond de mon cœur toute ma gratitude et mon admiration pour la France. J'emporte de ma visite au front un souvenir inoubliable.

L'archevêque a été reçu par le général Guillaumet, auquel il a exprimé son admiration pour l'héroïque armée française, son espoir dans la victoire éclatante de la France, son horreur pour les actes de destruction systématique accomplis par les Allemands.

Il est rentré à Paris le soir même. Il partira pour Rome dans quelques jours.

Les Scandales de Paris

L'Agitation des Camelots du Roy

Les poursuites contre l'« Action Française »

Paris, 30 Octobre.

M. Morand, juge d'instruction, chargé d'instruire l'affaire de l'*Action Française*, a fait appeler ce matin dans son cabinet M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, et lui a remis plusieurs commissions rogatoires qui doivent être exécutées aujourd'hui.

L'AFFAIRE BOLO PACHA

A l'instruction

Paris, 30 Octobre.

Le capitaine Bouchardon qui, ce matin, avait reçu la déclaration de l'artiste, Mme Laffargue, a reçu, dans la journée, la déposition du chauffeur d'automobile qui conduisit, en 1915, l'ex-député italien, M. Cavallini et le chanteur Sottolana, rue de Phalsbourg, au domicile de Bolo, auquel furent remis deux mallettes contenant un million de francs.

L'AFFAIRE DU « JOURNAL »

Un rapport de M. Jacques Dhur

Paris, 30 Octobre.

Le *Journal* publie un long rapport de M. Jacques Dhur que ce dernier aurait confié à M. Charles Humbert, précisant les circonstances dans lesquelles il avait entretenu et poursuivi avec Desouches des pourparlers qui devaient faire le pivot et la clef de la combinaison et en aurait assuré la réussite. Dans ce rapport, M. Dhur montre Desouches établissant ses plans afin de façonner l'opinion en achetant ou créant de grands quotidiens, même un grand journal du soir. Il fallait, disait-il, rompre des lances contre l'Angleterre et l'Amérique et quant aux millions nécessaires, ils ne manqueraient pas. La seule difficulté résidait dans les exigences de Lenoir qui avait de hautes prétentions.

En terminant, le rapport donne le texte de l'engagement dont il publie le fac-similé et qui, sous prétexte de convaincre des capitalistes provinciaux, dut servir à donner aux capitalistes d'outre-Rhin l'assurance qu'ils posséderaient pour dix millions la propriété du *Journal* et la notoriété de Jacques Dhur.

M......, j'ai l'honneur de vous confirmer confidentiellement que je veux, dès à présent, créer un grand quotidien dont la politique économique à l'égard de l'Angleterre et de l'Amérique sera celle que vous préconisez. J'ajoute que je suis à même d'obtenir pour cette entreprise l'appui de M... et de M..., auxquels j'ai rendu des services tels qu'ils n'ont rien à me refuser. De même, j'aurai le concours dévoué de tous les dépositaires de journaux dont j'ai seul pris la défense, ainsi que l'atteste le journal ci-joint.

Le *Journal* fait suivre la publication de ce rapport de la note suivante :

Les conclusions qui se dégagent de la lecture de ces documents sont nombreuses. Nous nous bornerons à remarquer aujourd'hui :

1° Que la personnalité de M. Charles Humbert ne fut pas choisie mais subie par Desouches et Lenoir comme la condition essentielle imposée par M. Lenoir pour la vente du journal. Il est ainsi naturel que tous deux se soient ingéniés, dès la première heure, à se débarrasser d'une présence qui les mettait dans l'impossibilité de servir leurs maîtres occultes;

2° Que l'homme providentiel sur lequel reposait, en principe, le succès de l'entreprise était M. Jacques Dhur, qui avait à la fois la faiblesse de souscrire aux campagnes projetées contre l'Angleterre et l'Amérique, et l'imprudence d'écrire la pièce, grâce à laquelle Desouches et Lenoir parvinrent à consommer le crime dont on les soupçonne.

L'auteur du rapport et des deux pièces qui le complètent écrit en terminant :

Si j'ai désigné Humbert, c'est parce que je le savais capable de se défendre contre toutes les malpropretés que je devinais dans cette affaire.

Par sa clairvoyance et son énergie, Charles Humbert a effectivement réalisé et au delà les prévisions de Jacques Dhur.

Ce que dit le chef militaire de Pierre Lenoir

Paris, 30 Octobre.

Le *Petit Journal* a pu joindre à son bureau du ministère de la Guerre où il est chef du service du contre-espionnage, le capitaine Ladoux mis en cause par Pierre Lenoir. Le capitaine se dit l'objet d'une campagne infâme. Il va quitter son poste pour pouvoir librement se défendre contre l'accusation qui pèse sur lui. Ce qui a fait naître l'histoire de chantage et la tentative d'escroquerie, c'est la lettre qu'il a écrite comme chef de Lenoir à M. Charles Humbert, car, a-t-il dit, je tiens à dire que je suis peut-être le seul homme de France à croire à l'innocence de Pierre Lenoir, que j'y crois et j'ai pour cela des raisons sérieuses. En effet, j'ai un jour interrogé ici dans ce même bureau une femme que je ne puis nommer et qui m'a affirmé que Pierre Lenoir n'était pas coupable de l'accusation terrible qui pèse sur lui.

Le capitaine Ladoux espère que l'instant où il pourra se disculper n'est pas éloigné.

La plainte de Lenoir contre Charles Humbert

Paris, 30 Octobre.

M. Drioux est chargé d'instruire la plainte en tentative d'escroquerie et chantage déposée par M. Pierre Lenoir contre MM. Charles Humbert, le capitaine Ladoux et Leymarié.

L'AFFAIRE TURMEL

M. Périer assigné en dommages-intérêts

Paris, 30 Octobre.

Le *Temps* annonce que M. Edmond Périer a été assigné en 1.000.000 de francs de dommages et intérêts à la requête de la banque Périer et Cie et 250.000 fr. de dommages et intérêts, à la requête de M. Henry Bauer, l'un des gérants. En outre, il est demandé cinquante insertions dans les journaux de Paris et cent dans ceux de province.

Une Protestation contre la Censure

Paris, 30 Octobre.

Le Comité de la Société des Gens de lettres a voté, dans sa séance de lundi 29 octobre, la motion suivante :

De nouveau et plus que jamais la Société des Gens de lettres s'élève contre les abus et les illégalités de la censure. Dans son constant souci de la défense nationale, elle accepte la censure militaire et diplomatique, à la condition que l'on ne cache pas au peuple français ce qu'il a le droit, le devoir et le besoin de connaître au même titre que les autres peuples alliés.

Mais, avec la même préoccupation des intérêts de la patrie, elle proteste contre le bon plaisir d'une censure politique qui, de plus en plus excessive et arbitraire, est contraire à la loi, supprime en fait le contrôle de l'opinion, qui, seule, dans un régime démocratique, est souveraine, et risque de la démoraliser.

A travers les Journaux

Paris, 30 Octobre.

L'*Homme Enchaîné*. — En avant, Cadorna ! — De M. G. Clemenceau :

Au moment où les armées austro-allemandes débouchent dans la plaine d'outre-monts, les devoirs de l'Entente sont si clairs que M. Painlevé et sa troupe ne peuvent trouver place pour l'hésitation spontanée d'un généreux essor du patriotisme français vers le peuple frère qui est entré de son propre mouvement dans l'action militaire de l'Entente, malgré les vives contraintes de l'ancien allié, soutenu par une faction dissidente à laquelle l'Allemagne à cette heure encore ne ménage rien de son puissant appui.

Notre état-major sait donc ce qu'il convient de faire. Cadorna a déjà montré dans le Trentin comment il savait rompre pour reprendre l'avantage. S'il lui était besoin d'un encouragement, quoi de mieux que le mouvement immédiat de la Chambre des Seigneurs de Vienne en faveur de la paix ?

L'Autriche est à bout de forces. Il lui a fallu l'irrésistible contrainte des meilleures troupes allemandes pour un suprême effort qu'aucun des deux alliés n'est en état de maintenir. C'est pourquoi M. von Seidler clame : « Je ne sais quelles offres de paix boche » au lieu de chercher à tirer le meilleur parti de ses présents avantages.

Oui, oui, la paix. Elle viendra. Nous la voulons aussi, la paix du président Wilson, la paix de l'Entente. En avant, Cadorna !

La *Victoire*. — A la rescousse des Italiens. — De M. G. Hervé :

C'est la gloire de ce pays que, tout en grognant contre les Russes et leurs soviets qui sont cause de tout ce qui arrive à nos cousins d'Italie, tout en pestant contre l'absence d'un grand état-major interallié, il n'ait pas renâclé une seconde à l'idée d'aller prêter main-forte à l'armée italienne.

La France ne serait plus la France. Elle n'aurait plus la grande figure qu'elle a dans le monde et la sympathie universelle dont elle jouit, si elle était capable de faillir une seule fois à l'honneur. Comme elle a marché sans hésitation au secours des Serbes, elle marchera, si son gouvernement le lui ordonne, au secours de la noble nation qui, dès août 1914, nous envoya la glorieuse légion garibaldienne occuper nos tranchées de l'Argonne. Une armée française en Italie, une nouvelle armée d'Italie et composée des vainqueurs de la Marne et de Verdun. L'état-major autrichien, s'il se souvient d'Arcole, de Rivoli et de Marengo, de Magenta et de Solférino, fera bien de couvrir sa route de Vienne.

LE TEMPS QU'IL FAIT

Premières Neiges

Le Puy, 30 Octobre.

La neige est tombée abondamment dans la partie montagneuse, sa couche forme déjà un obstacle à la circulation. Du côté de Saugues et de Pradelles les communications sont des plus difficiles.

Lons-le-Saunier, 30 Octobre.

La neige est tombée dans les montagnes du Jura. On signale une épaisseur de plus de 50 centimètres.

Lyon, 30 Octobre.

La première neige est tombée à gros flocons hier dès le matin, tourbillonnant si épaisse que la lumière s'en trouvait obscurcie, le côteau de Fourvières s'estompait à peine visible. Mais cette première neige fondant en touchant le sol n'a tenu nulle part. Il n'en a pas été de même sur plusieurs points des environs où on nous signale des épaisseurs de neige déjà fort sensibles.

Dans l'après-midi, la neige a cédé devant la pluie qui n'a cessé de tomber tout le jour et la nuit.

L'Accident d'Aviation

OBSEQUES DES DEUX VICTIMES

Les obsèques des deux infortunés aviateurs, le quartier-maître Gibassier et le matelot Martin, de.., décédés à la suite du tragique accident que nous avons relaté, ont eu lieu hier après-midi, à l'hôpital militaire de la rue de Lodi.

Un grand nombre de parents et amis des défunts, de personnes invitées par la Pitié Suprême, ainsi qu'une députation de soldats de tous les corps de troupes de la garnison et un officier de l'état-major de la Place représentant le général gouverneur, ont pris part au convoi.

Le Régime des Importations

Le président de la Chambre de Commerce de Marseille a adressé à M. Clémentel, ministre du Commerce, le télégramme suivant :

Marseille, le 29 Octobre 1917.

Recommandons à votre plus urgente sollicitude situation faite par décision 24 octobre à nos ressortissants réceptionnaires dans divers ports de marchandises payées par ouverture de crédit. Ces ouvertures crédit doivent être admises à leur date comme justification paiement rien ne permettant à ces commerçants penser ils auraient à justifier par facture ou traite acquittée d'un paiement fait suivant usages dans pays expéditeurs par ouverture crédit et date du paiement est la date de l'ouverture du crédit que expédition marchandises a rendu définitif et qui aurait jamais pu être fait sans provision préalable dans pays expéditeur. Quantité considérable marchandises dans ces conditions sont en souffrance sur quais. Application à partir du 1er novembre de décision 24 octobre oblige remédier urgence à cette situation par instruction télégraphique à services locaux compétents. Recommandons également à votre sollicitude situation des commerçants qui ont acheté des marchandises en pays alliés pour lesquels les expéditeurs étrangers ayant obtenu chez eux des autorisations exportations se refusent à garder les produits et font expéditions quantités très importantes en souffrance sur quais dans cette situation et en route sans qu'il soit possible les arrêter.

ARTAUD,
président de la Chambre de Commerce de Marseille.

Un Drame de la Jalousie

Un mari blesse sa femme et se tue

Salon, 30 octobre.

Le nommé Joseph Guérin, âgé de 44 ans, habitant Grand'Rue, à Salon, mais actuellement mobilisé à Saint-Chamas, se trouvait, depuis quelques jours en permission.

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit, à la suite d'une discussion très violente avec sa femme, et dont on ignore encore les vrais motifs, mais où la jalousie ne serait pas étrangère, Guérin, au paroxysme de la colère, tira sur sa femme deux coups de revolver ; une balle l'atteignit à la main gauche.

Affolée, la femme Guérin se précipita dans la rue, appelant au secours ; pendant ce temps, son mari lui tira encore deux balles dont l'une l'atteignit à l'épaule gauche.

Les voisins accoururent, mais le meurtrier avait pris la fuite. Par les soins de la police, Mme Guérin a été transportée à l'hôpital et reçu les soins du docteur Valérian ; son état n'est pas alarmant.

Ce matin, à 9 heures, la police était informée que l'on venait de découvrir dans un pré de la rue Janicot, le cadavre de Guérin. Le meurtrier s'était fait justice lui-même en se tirant un coup de revolver dans la tête, la mort a été instantanée. Le corps a été transporté au dépositoire de l'hôpital. — E. S.

Théâtre du Gymnase

« Chichi », vaudeville en 3 actes

Le Gymnase a donné, hier soir, la première (la première pour Marseille) d'un vaudeville de MM. Pierre Veber et Henri de Gorsse : « Chichi ». Cette très amusante fantaisie a retrouvé devant le public marseillais le succès qu'l'accueillit à l'Athénée de Paris, où elle fut jouée durant de longs soirs.

Un vaudeville ne se raconte pas : il va se voir jouer, c'est le conseil que nous donnons aux amateurs de pièces gaies qui aiment digérer à leur aise.

« Chichi » est interprété avec beaucoup de brio par Mlles Suzanne Vallier, Louise Dauville, Geneviève Bery ; MM. Georges Will, Gibard, Derval, etc., à qui les spectateurs n'ont pas ménagé leurs bravos. — N.

LES SPORTS

COUPE CHARLES SIMON

Olympique de Marseille contre Club Sportif des Terreaux

Dimanche 4 novembre, sur le terrain de l'Olympique

Le Club Sportif des Terreaux, qui doit venir dimanche prochain pour jouer contre l'Olympique, possède une excellente réputation et compte parmi les meilleurs clubs du Lyonnais. Il a à son actif des performances de premier ordre. C'est son équipe qui joua la finale de la Coupe des Alliés pour la saison 1915-1916 et qui gagna l'an dernier la Coupe de la Commission. Cette saison, elle a triomphé du Football-Club de Lyon par 1 but à 0 et 2 buts à 1, du Lyon Olympique Universitaire par 4 buts à 0, du Royal Army Médical Corps par 2 buts à 1 et 1 but à 0. Ce sont là ses principales victoires.

Le onze qui nous rendra visite dimanche aura la composition suivante :

Goal : David G. ; *arrières* : Hubert, Rougé; *demis* : Stuber, de Micheli, Rohler ; *avants* : Coeytaux, Menchetti (cap.), Forshaw, Souteyrat, Pauly. Remplaçants : Morel et Béraud.

Le Club Sportif des Terreaux possède, comme on le voit, un onze de première force. L'Olympique aura besoin de mettre en œuvre toutes ses qualités s'il veut triompher dimanche du redoutable adversaire qui lui sera opposé.

DANS LES CLUBS

PHOCEE-CLUB

Jeudi 1er novembre

Equipe I match contre S. A. P., à 2 h. 30, sur notre terrain à Mazargues.

Equipe II match contre l'O. M., à 3 h. 30, sur le terrain de l'O. M.

Equipe III match contre Le Gallia, à 9 h., sur notre terrain à Mazargues.

Le soir, à 6 heures, au siège, grande châtaignade suivie de concert. Les retardataires sont priés de se faire inscrire au plus tôt.

Au Conseil Général

LA SEANCE D'HIER

La séance est ouverte à 3 heures, sous la présidence de **M. Duverger**, président. M. le Préfet y assiste.

Après l'appel nominal et l'adoption du procès-verbal de la précédente séance, M. Duverger donne lecture des vœux suivants :

Les vœux

M. Charles Adrien :

Considérant que l'attention des pouvoirs publics doit être dirigée du côté de la repopulation, émet le vœu que des maternités soient instituées dans chaque département afin de faciliter les femmes enceintes qui pourront accoucher dans ces établissements sans avoir à déclarer leur nom et identité. — Adopté.

M. Brémond :

Que l'administration des ponts-et-chaussées et des chemins vicinaux fasse planter des arbres de diverses essences sur le bord des routes nationales et vicinales. — Adopté.

MM. Barthélemy, Bouisson, Duverger, Félix Gouin, Clément Lévy, H.-M. Maurel, Saravelli et Taddéi :

Le Conseil général des Bouches-du-Rhône proteste avec énergie, au nom de la population, contre l'arrêté illégalement pris par le ministre de l'Intérieur fixant à dix centimes le prix de vente des journaux.

Il s'élève aussi contre la saisie non moins illégale des journaux qui ont voulu passer outre à cette mesure, d'autant qu'elle n'est pas appliquée de façon uniforme dans tous les départements soumis ainsi au régime incohérent d'un décret nettement entaché d'illégalité.

Ce vœu est adopté sur un rapport de M. Clément Lévy.

M. Alexis :

Le Conseil général, pénétré de la nécessité où se trouve le pays d'assurer l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt du sang, flétrit une nouvelle fois l'attitude de ceux qui cherchent à y échapper, et envoie ses félicitations et ses encouragements à M. le sénateur Jeanneney qui a pris à tâche, comme rapporteur de cette question, de provoquer des sanctions contre les embusqueurs, plus coupables encore que leurs protégés. — Adopté.

L'ordre du jour

M. Régis. — Assimilation du personnel des établissements départementaux.

La discussion s'étend, puis le Conseil se joint à l'avis de MM. Gouin et Clément Lévy pour renvoyer le projet à la Commission nommée à cet effet.

M. Alexis. — Livraison d'engrais minéraux à l'agriculture. Il s'agit de reporter jusqu'à fin décembre la prime de transport accordée aux agriculteurs. M. Chanot s'oppose à cette manière de voir ; M. Alexis défend énergiquement son projet.

M. Granaud se joint à lui et le Conseil adopte à l'unanimité, moins la voix de M. Chanot.

L'octroi de Marseille

La parole est donnée à M. Baret pour rapporter sur la décision prise par le Conseil général au sujet de l'avis qui lui est demandé sur l'extension du périmètre de l'octroi de la commune de Marseille.

M. Baret s'exprime en ces termes :

La Ville de Marseille, par délibération en date du 3 août 1917, dans le but de parer à son déficit budgétaire, décide d'étendre le périmètre de son octroi jusqu'à la ligne de son canal, et aussi d'augmenter le taux de certaines taxes et d'en créer quelques nouvelles. Le Conseil général a été appelé, aux termes de l'article 137 de la loi du 5 avril 1884, à donner son avis; réuni en Commission plénière, il a entendu les énergiques protestations de MM. Sacoman, Vidal et Clément Lévy dont les cantons doivent être atteints par l'extension projetée, mais il a reconnu qu'il ne pourrait examiner le bien fondé de ces protestations et leur donner les suites qu'elles comportent, à peine de violer le grand principe de l'autonomie communale devant lequel il s'est toujours incliné et qu'il estime respecter de la façon la plus expresse dans les circonstances actuelles. C'est pourquoi, en vertu de ce principe de l'autonomie communale et voulant laisser à la Ville de Marseille l'entière responsabilité de sa délibération du 3 août et de ses conséquences, il passe à l'ordre du jour.

Les conclusions de M. Baret sont adoptées.

Quarante lignes censurées

Il est 5 heures et la séance est levée.

Séance publique aujourd'hui à 2 heures et demie. — M.

Chemins de Fer P.-L.-M.

SUPPRESSIONS DE TRAINS ET HORAIRE PROVISOIRE

Pour des nécessités impérieuses de service, et très momentanément, le service des trains en gare de Marseille-Saint-Charles va subir, en date d'aujourd'hui mercredi 31 octobre, de nombreuses suppressions de départ de trains.

D'abord les trains rapides à deux classes sont supprimés. Restent seuls les trains rapides poste 12.001 et 12.002 pour voyageurs de première seulement, partant pour Paris à 19 h. 5 et pour Nice à 9 h. 40.

Sont provisoirement supprimés : le train 12.183 omnibus, de Marseille à Toulon, partant à 6 h. 5 du matin, arrivant à 8 h. 17.

Le 12.191 omnibus partant de Marseille à 12 h. 35, arrivant à Toulon à 14 h. 41 et à Nice à 20 h. 2.

Le 12.197 omnibus de Marseille à Toulon, partant à 19 h. 15, arrivant à 21 h. 30.

Le 12.061 express, partant de Marseille à 19 h., arrivant à Toulon à 20 h. 12.

Le 12.178 omnibus, partant de Toulon à 5 h. 54, arrivant à Marseille à 8 h. 9.

Le 12.184 omnibus, partant de Nice à 7 h. 12, de Toulon à 13 h. 6, arrivant à Marseille à 15 h. 24.

Le 12.190 omnibus, partant de Toulon à 15 h. 48, arrivant à Marseille à 18 h. 4.

Enfin, le 12.062 direct.

Le 12.062 express, de Toulon 10 h. 19, arrivant à Marseille à 11 h. 35.

En résumé, en gare de Marseille-Saint-Charles, il n'y a de supprimé temporairement dans la direction de Paris, que le rapide bis comprenant des voitures de 1re et 2e classes entre Nice et Paris et Paris à Nice. Le seul rapide n'aura plus que des places de première en nombre très limité.

Les vagons-lits sont également supprimés.

Dans la direction entre Marseille, Toulon, Nice, les suppressions de trains sont nombreuses, il ne reste en service que trois trains, le 55 omnibus partant de Marseille à 4 h. 17 du matin, arrivant à Toulon à 6 h. 21, et à Nice à 7 h. 59.

Le rapide 12.002, partant de Marseille à 9 h. 48, arrivant à Nice à 14 h. 32.

Enfin, le 12.069, partant de Marseille à 15 h. 30, arrivant à Toulon à 17 h. 24 et à Nice à 22 h. 56.

Cette marche des trains, imposée par les circonstances, est très provisoire et sera modifiée très prochainement.

EXCURSIONS ET SORTIES

Les Excursionnistes Marseillais partiront ce soir de la gare St-Charles à 19 h. pour Toulon et la Chartreuse de la Verne (fêtes de la Toussaint, deux jours); demain, d'Aubagne, à 7 h. 30 pour la Damengué; du Logis-Neuf, à 8 h. pour le Puech de Mimet; de Mazargues, à 8 h., pour Morgiou et Sormiou.

L'Etrier, école de préparation militaire, fera demain une excursion topographique d'Aubagne à la Glacière. Réunion à Aubagne à 8 h. 30 du matin. Emport de vivres et des cartes.

Les Excursionnistes de Provence (S. A. G. 5116) partiront demain à 6 h. 45 de la gare Noailles pour pour Gémenos, la vallée de St-Pons et la Glacière. Marche d'entraînement, service en campagne et topographie sur le terrain. P. V. O. Marche totale 4 heures.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA DE MARSEILLE. — Demain jeudi, en matinée, à 2 heures, dernière de *Louise*, avec Mlle Simone Logier, de l'Opéra-Comique; MM. Lemaire et Billot; Mlle Dalcia; MM. Dutoit, Vincent et Vergez; Mlles B. Boyer, Michaël, etc. Au 3e acte, couronnement de la Muse, avec Mlle B. Ody et toutes les dames du ballet. En soirée, à 8 h. 15, *Hérodiade*, avec le ténor Mario, de l'Opéra-Comique; Mme Magne, de la Monnaie; MM. Vilette, Dutoit; Mme Dalcia. Grands divertissements, dansés par Mlles Camarano, Sosso, Ody et toutes les dames du ballet.

GYMNASE. — Aujourd'hui, à 8 h. 15, et demain, en matinée et soirée, *Chichi*, l'hilarant vaudeville, dont la création a obtenu, hier soir, un succès confinant au triomphe. *Chichi* est joué dans de somptueux décors, et avec une merveilleuse mise en scène, qui ne comporte pas moins de vingt-cinq artistes.

VARIETES-CASINO. — Aujourd'hui, à 8 h., et demain, en matinée et en soirée : *C'est Nature !* la revue locale à grand spectacle, et ses multiples et sensationnelles attractions.

CHATELET-THEATRE. — Ce soir, à 8 h. 15, *Le Bossu*, avec Mme Morcys-Prad, du Vaudeville; M. Jehan Le Gal, du Théâtre Sarah-Bernhardt; M. Paul-Marcel, de l'Athénée; M. Donelly, de la Porte-Saint-Martin; M. Frantz G., du Gymnase; M. Duplessis, du Théâtre Réjane. Jeudi, en matinée, *Les deux Gosses*.

ALCAZAR LEON DOUX. — Ce soir, à 8 h. 30, *La Grande Revue*, avec scènes nouvelles et une interprétation de premier ordre.

PALAIS-DE-CRISTAL. — A 8 h., immense succès des Selma, de Amira et Remir, Géo Stoll, Anny Geen, le magicien Vandy, la Vénus de Milo, de Marc et toute une troupe de premier ordre.

CASINO DE LA PLAGE. — Demain, après-midi, à 3 h., grand music-hall, programme merveilleux, le comique Libert, le ténor Charmont, le diseur Costella, etc.

Notules Marseillaises

Aurons-nous du Charbon ?

On en a beaucoup parlé depuis plusieurs mois. Mais c'est à peine si l'on voit maintenant s'esquisser un semblant d'organisation. On constate seulement que l'on nous fait remplir des feuilles pour avoir du charbon, feuilles que l'on nous rendra sans doute quand il fera bien froid. Les charbonniers durant ce temps, restent maîtres chez eux des quantités, très faibles, qu'ils possèdent. Les uns, vous déclarent qu'ils ne vendront plus que du bois. Les autres vous offrent du charbon au prix de la taxe pris chez eux. Mais, si vous voulez qu'ils vous le portent, ils prélèvent un prix qui leur permet de profiter de la guerre. Pourtant, il nous semblait que cette livraison à domicile était également taxée !

Si la fameuse organisation de répartition du charbon ne nous donne que ces résultats, ça n'était vraiment pas la peine de tant en parler. Espérons, néanmoins que tout s'arrangera et que, l'été prochain, les bureaux municipaux seront en mesure de satisfaire tout le monde, sans que chacun soit obligé de supplier le charbonnier pour pouvoir se chauffer !

Chronique Locale

Ciel beau, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait : à 7 heures du matin, 1° 3 ; à 1 heure de l'après-midi, 9° 2, et à 7 heures du soir, 8° 7. Minimum —1° 1 ; maximum, 10° 9. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 759 m/m 9 ; 758 m/m 5 ; 758 m/m 7. Un vent assez fort de Nord-Ouest a régné toute la journée.

La Compagnie P.-L.-M. nous prie de porter à la connaissance du public qu'à partir de demain le service des expéditions de grande vitesse pour les lignes de Vintimille et des Alpes, sera reporté au hangar n° 6 de Marseille-Saint-Charles P. V., entrée boulevard de la Gare, en face de la rue des Abeilles (au lieu de la rue Honnorat).

Conseil de guerre. — Dans sa séance d'hier, le Conseil de guerre de la 15e région, siégeant au bas-fort Saint-Nicolas, sous la présidence de M. le colonel Mollard, a rendu les jugements suivants :

A... A..., des travailleurs coloniaux, abandon de poste, 6 mois de prison.

S... M..., du dépôt des troupes marocaines, outrages envers un supérieur, 2 ans de prison.

C... A..., des travailleurs coloniaux, abandon de service, 6 mois de prison.

M... J..., du 22e colonial, coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort, sans intention de la donner, 5 ans de prison.

Défenseurs, Mes Marguerite Isnard, Sourd, Scapel et canonnier Laffage.

Hier a eu lieu l'inauguration, au chemin de Mazargues, du nouvel immeuble affecté aux enfants confiés à l'Association de l'enfance délaissée. M. Lucien Estrine, qui présidait, a parlé sur l'utilité de cette œuvre. M. le préfet s'était fait représenter. On a noté la présence de M. le président de notre Tribunal civil, de M. le procureur de la République et de M. Vidal-Naquet, président du Comité des enfants traduits en justice.

Dans l'avis de retrait des titres 5 % 1916, au porteur libérés à la souscription, c'est à tort que la date du 14 octobre a été indiquée. Il faut lire : « Les porteurs de récépissés correspondant aux dépôts effectués jusqu'au 14 septembre dernier inclus, pourront retirer leurs titres à la Trésorerie générale, guichets 28 et 29. »

Caisse d'Epargne des Bouches-du-Rhône. — Par suite des fêtes de la Toussaint, la Caisse d'Epargne restera fermée jeudi prochain, 1er novembre, ainsi que le vendredi, 2 novembre.

Orphelinat Laïque. — Le Comité d'intérêts du quartier du Petit-Bosquet, à Montolivet, a voté la somme de 29 francs en faveur de l'Œuvre de l'Orphelinat Laïque des Bouches-du-Rhône.

Le Crime de Bouc-Bel-Air. — Nous avons relaté, hier, les circonstances au cours desquelles des chasseurs avaient trouvé, dimanche, aux Chabauds, le cadavre d'un homme, dépouillé de ses vêtements. Jusqu'à présent, l'enquête entreprise par la brigade mobile, qui a dépêché sur les lieux un commissaire et ses inspecteurs, n'a donné aucun résultat. Selon toute vraisemblance, il s'agirait d'un assassinat qui a eu le vol pour mobile.

La ville de Marseille ayant à faire procéder à l'abatage d'une certaine quantité d'arbres de diverses essences pour l'aménagement de la propriété nouvelle acquise pour l'agrandissement du cimetière Saint-Pierre, fait appel d'offres pour l'achat sur pied des arbres à abattre.

Les offres seront faites en bloc pour la totalité des arbres à abattre, l'abatage étant à la charge de l'acquéreur. Elles devront être adressées à M. l'adjoint aux cimetières au plus tard le 3 novembre 1917, sous pli cacheté portant la mention (offre pour coupe de bois au cimetière). Elles seront ouvertes le lundi 5 novembre 1917, à 11 heures du matin, dans le cabinet de M. l'adjoint et en présence des intéressés. Voir le cahier des charges au Service de l'architecte de la ville.

Au Tribunal correctionnel. — On se rappelle qu'il y a plusieurs mois, un groupe d'individus furent surpris pêchant à la dynamite par le poste de garde de Port-Miou. Ces individus furent cernés et l'un d'eux ayant essayé d'opposer de la résistance fut tué d'un coup de feu.

Les trois autres pêcheurs qui s'étaient rendus sans protester étaient traduits à l'audience d'hier que présidait M. Villeneuve. Deux de ces prévenus, Alexandre Damiani et Joseph Manfreni, étaient déserteurs. Le tribunal les a condamnés à 8 mois de prison, ainsi que le troisième délinquant, nommé Matraglia Jean.

Le 28 août, à Saint-Louis, un certain Emile Alibert prit à partie la femme Marie-Thérèse Delgranzi, qui avait eu, la veille, une discussion avec sa femme. Alibert, après avoir roué de coups Marie-Thérèse Delgranzi, alla jusqu'à lui tirer un coup de revolver.

Le tribunal correctionnel a condamné Emile Alibert à 6 mois de prison et à 200 fr. de dommages-intérêts.

« Marseille-Revue Noël », 40 pages de texte, 15 contes de Noël, 20 illustrations en 3 et 5 couleurs, une page musicale, paraîtra le 10 décembre.

Ecole d'hydrographie. — Les cours de pratique pour l'application long-cours, cabotage et élève de la marine marchande sont ouverts à l'Ecole d'hydrographie. Pour tous renseignements, s'adresser au directeur de l'école, rue des Princes, 47.

Notes d'art. — Nous avons remarqué dans la vitrine de la librairie Flammarion, rue Paradis, un petit groupe du sculpteur Marius Malan. C'est une lutte de deux soldats, le Français repoussant le Boche à coups de crosse avec la légende : « Arrière, masque de culture », que nous trouvons très bien appropriée au mouvement et à l'expression des deux personnages. Nos félicitations.

La *Revue des Primaires* du 1er novembre publie une très belle poésie de M. Henri Lemercier : *La Saison qui meurt*, et d'intéressants articles d'actualité. Le numéro : 20 centimes, cours Belsunce, 2.

Vol dans une minoterie. — Par escalade, l'autre nuit, des malfaiteurs pénétraient dans la minoterie « l'Olive », appartenant à M. François Roche, à la Viste, et s'y emparaient de vingt sacs d'orge, d'un poids total de 1.400 kilos, et valant 700 francs.

Tué par un camion. — Hier matin, à 8 heures, à l'angle du boulevard National et de l'avenue d'Arenc, le chiffonnier Barthélemy Cuniberto, 66 ans, demeurant 3, traverse Magnan, passait sur l'avenue lorsqu'il fut renversé par le timon d'un camion attelé de deux chevaux et chargé de poches de sacs. Le conducteur Marius Coli, 18 ans, ne put retenir ses chevaux et le malheureux fut piétiné si gravement qu'il ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Après enquête, le corps a été transporté à Saint-Pierre.

Deux noyés. — Vers 3 heures, avant-hier après-midi, on trouvait, campagne Régis, à Saint-Menet, dans un canal d'irrigation, le cadavre d'un inconnu dans un état de décomposition avancée. Il n'a pas été possible d'établir le signalement du défunt que l'on croit âgé de 50 ans environ. Le corps a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Hier matin, vers 10 heures, on retirait de la mer, en face du parc du Pharo, le corps d'une femme paraissant âgée de 65 ans, d'une taille de 1 m. 62, proprement habillée de noir, chaussée de bottines à boutons. M. le major Pagès, de passage, constata le décès qui est attribué à un suicide. L'identité de la défunte n'ayant pu être établie, le corps a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Automobiles volées. — A l'aide de fausses clefs, l'autre nuit, des malandrins se sont introduits dans le garage de M. Aimé Bottin, rue Saint-Lazare, 38, et s'y sont emparés de l'auto 546 M-6 et de ses accessoires valant ensemble 10.000 francs.

Avant-hier soir, vers 7 heures, M. Giraud Baptistin, minotier, demeurant rue Colbert, 24, avait quitté son auto à l'angle des rues Grignan et Saint-Ferréol. Quand il revint, une demi-heure plus tard, l'auto avait disparu. Elle a une valeur de 17.000 francs.

Un étrange vagabond. — Des agents surprenaient, avant-hier matin, vers 10 heures, au champ de tir du Pharo, un jeune homme qui, à leur vue, chercha à se débarrasser d'un petit paquet contenant des débris de billets de banque de 100 francs, de billets de dollars et des coupures des villes de Nantes, Alger, Oran, Rouen, Bordeaux, Le Havre, et de la Martinique, dont il ne put indiquer la provenance. Il y avait aussi un passeport déchiré au nom d'un sujet grec. Ce jeune homme déclara se nommer Châtaignier Louis, dit Raymond, 16 ans et demi, arrivé la veille de Lyon, et sans domicile à Marseille. Il a été écroué.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Conseil des adjoints.* — Au Conseil des adjoints réunis hier sous la présidence de M. le maire, on s'est entretenu de la vente prochaine de quelques pins bordant le chemin des Plâtrières. Il y a été pris diverses mesures en vue de la manifestation organisée pour demain jeudi au cimetière par le groupe des mutilés. M. Lafond y a fait part du résultat de la visite d'avant-hier lundi au groupe scolaire de Camp-Major, des quatre experts nommés par le Conseil de Préfecture en vue de l'exécution complètement achevée d'après ces hommes de l'art dans de bonnes conditions, des travaux de consolidation de cet immeuble. Le Conseil a, en outre, approuvé les démarches que M. Lafond se propose de tenter avec M. Jourdan Bernard, conseiller municipal de ce quartier, pour obtenir comme les habitants le demandent par une pétition, la réouverture de la boulangerie de Saint-Pierre-les-Aubagne. Après la solution de quelques autres affaires, la séance a été levée à 11 h. 30.

Modern' Cinéma. — Ce soir et demain, à l'occasion des fêtes de la Toussaint, brillantes représentations au Modern' : *La Sirène*.

AIX. — *Accident de tramway.* — Ce matin, vers 9 heures, le tramway parti de Marseille à 7 h., étant arrivé trop vite sur la pente de la Mère-de-Dieu-Brûlée, près du pont de l'Arc, a patiné sur des feuilles et la gelée. Le train de messageries, venant d'Aix, entrait dans le croisement du pont de l'Arc. Pas de blessés, dégâts matériels importants. Le service a été rétabli après une heure. De ce fait, tous les trains supplémentaires du dimanche seront supprimés jusqu'à nouvel avis.

Pour les malheureux. — La Commission administrative du Bureau de Bienfaisance d'Aix, dans une de ses dernières séances a décidé, eu égard aux difficultés de la vie, de majorer de 40 % tous les secours distribués aux indigents. A cet effet, MM. les fournisseurs sont avisés qu'à la date du 1er novembre prochain, des bons d'alimentation, couleur violette, d'une valeur de 0 fr. 35 au lieu de 0 fr. 25 seront mis en circulation.

Pour les morts pour la Patrie. — Le colonel Pinet, président du Souvenir Français, a l'honneur d'informer la population aixoise que la manifestation en la mémoire des morts pour la Patrie aura lieu aujourd'hui, à 2 heures. Formation du cortège devant le Palais de Justice.

Réformés n° 1. — L'Association des réformés n° 1 prie ses membres de vouloir bien assister à la manifestation en la mémoire des morts pour la Patrie. La réunion aura lieu à 2 heures, au Palais de Justice.

Les réformés n° 2 (l'Etoile Rouge) se joindront également à la manifestation.

BAINS MER CHAUDS ROUCAS-BLANC 1f.50

A l'Opéra municipal

REPRISE D'« HERODIADE »

La direction de notre première scène avait eu la louable pensée de nous donner, hier, la reprise d'une des plus belles œuvres de notre immortel Massenet : *Hérodiade*. C'était une entreprise peut-être téméraire en raison des moyens plutôt limités dont on dispose à l'heure actuelle, par ces temps de restrictions. Les restrictions, au théâtre, s'appellent des coupures; elles ne nous furent pas évitées. Malgré ce, de l'*Hérodiade* qui nous fut présentée hier, retenons surtout le notable souci que M. F. Rey, l'excellent chef d'orchestre, apporta à en traduire les plus belles pages. De l'interprétation, il nous faut complimenter M. Lemaire, dont la vaillance vocale se joue de toutes les difficultés et qui, dans le rôle de Jean, fut très justement applaudi, ainsi que Mlle Magne, que le public apprécia dans le rôle de Salomé. Mme Dalcia et M. Vilette donnèrent à leur rôle respectif toute l'autorité désirable; quant aux autres interprètes, ils firent de leur mieux pour satisfaire nos dilettanti. — INTÉRIM.

PARTI SOCIALISTE (S. F. I. O.)

FEDERATION DES BOUCHES-DU-RHONE

On nous communique :

Dimanche dernier, 28 octobre courant, une assemblée des douze sections marseillaises était provoquée à l'effet d'entendre, par les délégués de la Fédération des Bouches-du-Rhône, le compte rendu du Congrès National de Bordeaux. C'est en grand nombre que les membres des sections marseillaises répondirent à l'invitation du Bureau fédéral. La section d'Aubagne était également représentée. On remarquait, dans l'auditoire, la présence des citoyens Maurel et Gouin, conseillers généraux; Ceccaldi, conseiller d'arrondissement, et Canavelli, conseiller municipal.

Par un exposé clair et précis, dont la documentation fut aussi scrupuleuse qu'abondante, par la relation fidèle de toutes les péripéties du Congrès, le citoyen E. Georget a fait revivre, pour ses auditeurs, l'atmosphère de cette assemblée; il a montré, sous son vrai jour, le caractère de ces importantes assises socialistes; il a exposé toutes les questions qui y furent proposées, débattues et toutes les décisions qui y furent prises sur les grandes questions de la politique générale du Parti. Il a ensuite expliqué ses votes, que l'auditoire a reconnu être la manifestation exacte des conceptions de la Fédération des Bouches-du-Rhône, lesquelles sont conformes aux principes du socialisme international. Il a recueilli, à ce sujet, l'approbation unanime des camarades présents, qui le félicitèrent d'avoir scrupuleusement rempli le mandat qui lui avait été confié.

Les deux ordres du jour suivants ont été ensuite votés par l'assemblée :

1° Les douze sections marseillaises, réunies en assemblée générale, le 28 octobre 1917, pour entendre le compte rendu du Congrès national des 6, 7, 8 et 9 octobre dernier, félicitent le citoyen E. Georget pour son exposé clair, documenté et substantiel; l'approuvent, ainsi que ses co-délégués, pour la conscience et la fermeté avec lesquelles a été rempli par eux le mandat reçu de la Fédération;

(Vingt-six lignes censurées)

A la fin de la séance, une collecte faite au profit d'un membre du Parti, blessé de guerre, en traitement dans un hôpital de notre ville, a rapporté la somme de 24 fr. 55.

Le Mouvement ouvrier

Employés et ouvriers des tramways

Les employés et ouvriers provisoires des tramways, réunis en assemblée générale à la Bourse du Travail, avant-hier soir, sous la présidence de leur camarade Tauleigne, après avoir adopté les statuts de leur Syndicat en formation, et avoir entendu un brillant exposé du camarade Jullien, secrétaire de l'Union départementale, ont voté un ordre du jour assurant la Commission administrative de toute leur confiance pour assurer le triomphe de leurs justes revendications.

COMMUNICATIONS

A la Famille. — Ce soir, réunion générale, à 7 h. Partie littéraire en l'honneur de la mémoire de Guynemer. En raison de la participation de la société à la manifestation patriotique de la Toussaint, il n'y aura pas d'excursion officielle demain.

Jeu de boules de la Colline. — Grand concours 3 par 3, 15 fr. et les mises, demain matin, à 10 h.

Union des Chambres Syndicales Ouvrières. — Ce soir, mercredi, à 7 h., réunion du Conseil d'administration.

Syndicat des Métaux. — Assemblée générale du syndicat, toutes sections réunies, jeudi, à 8 h. 30 du matin, salle Ferrer, Bourse du Travail. Questions importantes.

Atelier des Forges et Chantiers de la Méditerranée. — Réunion générale des ouvriers syndiqués et non syndiqués, ce soir mercredi, à 9 h., Bourse du Travail. Ordre du jour : compte rendu des délégués d'ateliers.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Notre Ravitaillement en Charbon

La question des 20.000 tonnes

On se rappelle que dans une des dernières séances du Conseil général, plusieurs membres, parmi lesquels M. Chanot, s'élevèrent contre l'incurie de l'administration municipale qui, loin de prendre toutes les dispositions nécessaires pour constituer des stocks de charbon en vue de la période hivernale, avait manifestement méconnu ses devoirs en refusant de prendre livraison de 20.000 tonnes de charbon laissées à sa disposition.

Emu d'une pareille critique, malheureusement justifiée, notre Conseil municipal n'a trouvé d'autres moyens pour y parer que de se réunir en Commission plénière et de voter, — à l'unanimité, s'il vous plaît, — le bel ordre du jour suivant :

Le Conseil municipal, réuni en Commission plénière, le 29 octobre, sous la présidence de M. Dellbes, premier adjoint, après avoir examiné la question des charbons et entendu le rapport de l'ingénieur chargé du service, proteste énergiquement contre les critiques injustifiées émises au sein du Conseil général contre l'administration municipale ;

Affirme que la Ville aura reçu pendant les mois d'août, septembre et octobre, non pas 9.000 tonnes de charbon seulement, comme il a été indiqué, mais bien 23.000 tonnes, sur lesquelles 8.500 tonnes sont stockées pour cet hiver ;

Qu'aucun monopole n'a été accordé à un entrepreneur quelconque et qu'elle n'a traité qu'avec ceux qui lui ont fait les conditions les plus avantageuses ;

Qu'elle a pris, pour faire face aux besoins de la population, toutes les mesures que comportent les circonstances actuelles,

Et passe à l'ordre du jour.

Evidemment, tout mauvais cas est niable et nous comprenons très bien le souci de M. Eugène Pierre d'essayer de se disculper, mais, à la place d'un ordre du jour, quelques tonnes de charbon auraient bien mieux fait notre affaire.

Or, il apparaît, sans doute possible, que si nous manquons de charbon, c'est à l'administration municipale que nous le devons, Et ce qui le prouve, c'est la dépêche suivante, en date du 15 octobre 1917, dont M. Eugène Pierre et sa suite ne peuvent contester l'authenticité et la teneur :

M. Guillermont, inspecteur principal du chemin de fer, à M. l'ingénieur en chef de la Commission minéralogique d'Alais :

« Avons en gare Marseille-Arenc 110 vagons charbon non déchargés à disposition maire Marseille qui libère huit vagons par jour. Nécessaire faire suspendre envoi des mines du Gard pendant six jours, mesure que maire a dû demander directement ».

De ce document, il ressort, de toute évidence, que notre municipalité s'est trouvée incapable de prendre livraison du charbon qui lui était adressé. Avoir 110 vagons pleins de charbon à sa disposition, et ne trouver la possibilité d'en décharger que huit par jour, c'est vraiment faire preuve d'une telle imprévoyance, d'une telle incapacité de moyens, que nous ne savons comment qualifier l'attitude de notre administration municipale.

Notre population cependant ne peut pas souffrir éternellement des fautes lourdes qu'une municipalité impuissante, sans esprit d'initiative, commet quotidiennement. C'est un état de choses auquel il faut remédier le plus promptement possible dans l'intérêt général.

Le « Mascara » disparu

Le *Mascara*, commandant Gout, de la Compagnie Mixte, qui a quitté ..... la semaine dernière, était attendu à ....., où il devait faire escale avant de venir à ..... Depuis le moment où l'agent de la Compagnie signalait que le navire prenait la mer, on n'a plus eu de ses nouvelles et ont croit qu'il s'est perdu.

(Quinze lignes censurées)

Le *Mascara* jaugeait plus de 2.000 tonneaux et depuis de longues années effectuait un service entre

Il n'y avait aucun passager à bord. — M.

POUR L'APRÈS-GUERRE

L'Extension du Port de Marseille

La Chambre de Commerce de Paris vient d'adopter les conclusions d'un rapport de M. Jouanny, demandant que le projet de loi ayant pour objet l'extension du port de Marseille soit voté et réalisé le plus tôt possible.

Ce projet a pour objet : 1° La construction d'un nouveau bassin, dit bassin Mirabeau, dans le port de Marseille ; 2° l'unification des services du port gérés par la Chambre de Commerce ; 3° l'extension de ces services aux ouvrages de Port-de-Bouc et de l'étang de Berre.

Le bassin projeté aura une étendue de 63 hectares contre 35 que compte celui de al Madrague, dont il sera la continuation. Les eaux y auront une profondeur de douze mètres. Sept navires de 300 mètres pourront y accoster à la fois, sur un développement de 3.260 mètres de quais nouveaux.

Le projet prévoit, en outre, la construction d'une très importante gare maritime d'où les marchandises rejoindront directement la ligne de l'Estaque à Miramas. La dépense est évaluée à 92 millions que la Chambre de Commerce de Marseille propose de prendre à sa charge. Elle conclurait un emprunt gagé sur des taxes sur les passagers variant de 1 fr. à 5 fr. par tête et par une taxe de 0 fr 30 par tonne sur les marchandises.

Le rapport signale que la longueur des quais du premier port de France est de 22 kilomètres dont 15 kilomètres d'utilisables. Le trafic du port, qui était de 5 millions de tonnes de jauge en 1893, est passé en 1915 à 9 millions et demi. Son développement laisse prévoir qu'en 1923, le trafic atteindra 11 millions et demi et en 1930 au moins le chiffre de 15 millions de tonnes.

LES EXAMENS

FACULTE DES LETTRES D'AIX

Les candidats dont les noms suivent sont admis au baccalauréat :

Première partie (latin-langues). — B-1, Mlle Julien, bien ; MM. Aroud, La Rochette ; Mlle Audin, assez bien ; Mlle Boquien ; MM. de Cormis, Ispa, Philipon ; Mlle Mattei ; M. Henry ; Mlle Audren de Kerdrel ; MM. Blanc, Midague, de Combarieu, Kellerbah, Gourjon, Beau.

B 2, Mlles Olanier et Lalaude ; M. Riety, assez bien ; Mlle Combal ; M. Laval ; Mlles Gaucher ; Salamagnon ; MM. Servajean, Arlaud, Payen, Cartigny et Rodillon.

Latin-sciences : MM. Grinda, assez bien; Vernet ; Astruc ; Toy-Riont ; Costa ; Blanc ; Bianchi ; Digonnet ; Henry ; Bertrand ; Duran.

Deuxième partie (philosophie). — MM. Depret ; Gauthier ; Fabre ; Lacuire, assez bien ; Mlle Maubernard ; MM. Bret ; Villaret ; Leroy ; Bartez ; Bourjac ; Rolland et Charriol.

A la Mémoire de Guynemer

Paris, 30 Octobre.

L'Aéro-Club de France et la Ligue Aéronautique de France font connaître que le montant de la souscription nationale ouverte sur leur initiative, en vue d'ériger un monument au capitaine aviateur Georges Guynemer, s'élève à ce jour à plus de 50.000 francs.

Envoyer directement les souscriptions à l'Aéro-Club de France, 35, rue François Ier, Paris (VIIIe).

Marseille et la Guerre

La manifestation patriotique de demain

Nous recevons les communications suivantes :

La Famille invite ses sociétaires à y prendre part. R.-V. à 9 h. 15, porte principale du cimetière, côté de la Pomme.

Réformés n° 2 et auxiliaires. — R.-V. demain matin, à 8 h. 30, à la porte du cimetière.

Amis de l'instruction Laïque Marseille-Blancarde. — R.-V. des pupilles, en tenue, demain matin, à 8 heures.

Réformés n° 2

L'Etoile Rouge, dans sa réunion de dimanche, a décidé l'envoi de son président et de deux membres du Conseil au Congrès de Paris du 11 novembre.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué français

Paris, 30 Octobre.

Communiqué de l'armée d'Orient du 29 octobre 1917 :

Journée calme sur l'ensemble du front.

La Crise italienne

Le nouveau ministère

Rome, 30 Octobre.

Le nouveau Cabinet est ainsi constitué :

MM. ORLANDO, *président et Intérieur ;*
SONNINO, *Affaires Etrangères ;*
COLOSIMO, *Colonies ;*
SACCHI, *Justice ;*
MEDA, *Finances ;*
NITTI, *Trésor ;*
Général ALFIERI, *Guerre ;*
Amiral DEL BONO, *Marine ;*
Général DALL'OLIO, *Armes et Munitions ;*
BISSOLATI, *Assistance Militaire et Pensions de Guerre ;*
BERENINI, *Instruction Publique ;*
BARI, *Travaux Publics ;*
MILIANI, *Agriculture ;*
GIUFFELLI, *Industrie, Commerce et Travail ;*
FERA, *Postes et Télégraphes ;*
BIANCHI, *Transports.*

Les ministres ont prêté serment entre les mains du roi, à 5 heures du soir.

L'attitude des socialistes

Rome, 30 Octobre.

Le *Giornale d'Italia* dit que le groupe parlementaire des socialistes officiels, en raison des événements actuels, a décidé de faire cesser les luttes politiques et les divisions de partis pour coopérer à la résistance intérieure du pays. Le groupe parlementaire socialiste a fait savoir qu'il était disposé à donner sa collaboration, sous toutes les formes qui ne soient pas une participation à l'action du gouvernement ou un amoindrissement de ses principes. Ce groupe a tenu de nombreuses réunions ces jours-ci pour établir comment devra se faire la dite coopération. Il attend l'arrivée à Rome du député socialiste Turati pour arrêter ses délibérations.

Rome, 30 Octobre.

Il ne semble pas que l'idée d'un manifeste socialiste au pays doive avoir une suite. L'*Avanti* dément la chose. On assure néanmoins que les principaux députés du groupe parlementaire socialiste s'emploieraient au maintien de la tranquillité et du sang-froid parmi les populations, à l'heure actuelle.

Les Scandales de Paris

L'Agitation des Camelots du Roy

Les poursuites contre l'Action Française

Paris, 30 Octobre.

L'information ouverte contre X... à la suite des perquisitions opérées au siège de l'*Action Française* et dans diverses sections de cette Ligue, va être poursuivie avec la plus grande diligence. Le garde des Sceaux en a exprimé le désir formel à M. Lescouvé, qui en a fait part au juge d'instruction chargé de l'affaire.

Il est à prévoir que plusieurs jours seront nécessaires à ce magistrat pour le dépouillement des pièces saisies tant à Paris qu'en province, où de nouvelles perquisitions ont eu lieu aujourd'hui. Le magistrat aura ensuite à entendre différents témoins.

C'est à la suite de renseignements parvenus au gouvernement signalant qu'il existait, à l'*Action Française* des dépôts d'armes et des documents d'une nature particulière, que les perquisitions ont été ordonnées et effectuées. Le gouvernement estimant qu'il était de son devoir de faire toute la lumière sur ce point, comme sur toutes les autres affaires judiciaires en cours, a ordonné l'ouverture d'une information judiciaire. Si celle-ci établit une corrélation entre les divers documents saisis, la formule de l'inculpation se trouvera précisée.

L'Affaire Bolo

Paris, 30 Octobre.

Le rapporteur a recueilli cet après-midi la suite de la déposition du commandant Baudier. Il a entendu également le nommé Julien, cocher, au sujet des entrevues de Bolo et de Cavallini.

Paris, 30 Octobre.

Sur Commissions rogatoires de M. Drioux, M. Pachot s'est rendu auprès de M. Rudel, directeur-administrateur de la *Dépêche Coloniale*, 31, rue du Mont-Thabor, ami de M. Lenoir fils. M. Rudel a, paraît-il, été au courant des tractations au sujet de la vente du *Journal*.

M. Pachot s'est ensuite rendu chez Mme Madeleine Beauregard, malade et alitée. Le magistrat lui a fait préciser certains points utiles à l'enquête et qui avaient besoin d'être éclaircis. Ces déclarations seront remises à M. Drioux.

Le transport des millions

Paris, 30 Octobre.

Le capitaine Bouchardon, qui poursuit avec toute la diligence possible, les multiples affaires d'intelligences avec l'ennemi, en cours d'enquête, s'est occupé hier des faits touchant Bolo. Il a reçu, en détail, la déposition du chauffeur d'automobile Alexandre Jullien qui, en juillet 1915, a chargé trois hommes portant des mallettes, renfermant des sommes d'argent considérables.

Le témoin a expliqué comment il fut hélé par un individu, place de l'Alma, lequel se fit conduire rue Yvon-Villarceau, puis rue de Presbourg, où deux hommes semblaient l'attendre. Tous montèrent dans le véhicule, puis se firent conduire rue de Marignan, où tous entrèrent. Ils y restèrent une bonne heure et les trois individus, porteurs de mallettes, sortirent cette fois, déposèrent leurs colis dans le taxi-auto et ordonnèrent à Jullien de se rendre rue de Phalsbourg par la place Malesherbes.

C'était chez Bolo. Les malles y furent portées et, pendant que le wattman attendait un de ses collègues, qui stationnait à ce même endroit, lui dit :

« Tu ne te doutes pas que tu viens de transporter des millions.

— En dentelles, répliqua Jullien.

— Non, répartit l'autre, ce sont des millions en bon en bel argent.

Un instant après, sur les trois voyageurs, un seul ressortit et, remontant en taxi-auto, se faisait conduire avenue des Champs-Elysées. Là, il paya le chauffeur et disparut.

L'Affaire du « Journal »

Paris, 30 Octobre.

On assure que c'est la Chambre des mises en accusation qui va être appelée à trancher la question de droit soulevée par la plainte en chantage et d'escroqueries déposée hier par les avocats de Pierre Lenoir.

L'une des trois personnes visées par cette plainte, M. Charles Humbert, appartenant au Parlement, il s'agit de savoir qui, du Parquet ou du plaignant, doit demander et obtenir du Sénat la levée de l'immunité parlementaire.

Nouvelle avance victorieuse des troupes anglaises dans les Flandres

Communiqué officiel

Paris, 30 Octobre.

Le gouvernement fait, à 22 heures, le communiqué officiel suivant :

La lutte d'artillerie a été assez active dans le secteur Braye-en-Laonnois-Hurtebise et sur la rive gauche de la Meuse.

Au nord-ouest de Reims, hier, en fin de journée, un coup de main sur une tranchée allemande, à l'ouest de Brimont, nous a permis de faire subir des pertes sérieuses à l'ennemi et de ramener une vingtaine de prisonniers et du matériel.

Journée calme partout ailleurs.

AVIATION

Dans la nuit du 29, des avions allemands ont bombardé Dunkerque et Calais, sans causer de victime dans la population. La même nuit, Belfort a reçu plusieurs bombes ; trois blessés, dont une femme et un enfant. Dans l'après-midi du 30, Saint-Dié a été également bombardée ; un blessé.

Quatre avions allemands ont été abattus par nos pilotes et douze contraints d'atterrir avec des avaries, pendant les journées des 27, 28 et 29 octobre.

La nuit précédente, nos avions de bombardement ont lancé deux mille kilos d'explosifs sur les gares et dépôts de Lichtervelde et de Gits, en Belgique. En outre, les gares de Maizières-les-Metz, Longéville-les-Metz, Thionville, etc., ont reçu sept mille kilos de projectiles. Un grand incendie s'est déclaré dans la gare de Maizières.

Communiqué anglais

30 Octobre, 23 h. 50.

Nous avons exécuté avec succès, ce matin, une opération à objectifs limités, contre les positions allemandes, entre la voie ferrée Ypres-Roulers et la route Poelcapelle-Westroessebeke. Bien que la plus grande partie du front d'attaque fût en terrain marécageux, et malgré la pluie abondante et l'ouragan qui rendaient les communications avec nos troupes extrêmement difficiles, nous avons réalisé des progrès importants.

Sur la droite, les troupes canadiennes, en dépit d'une résistance opiniâtre, ont atteint tous leurs objectifs sur la crête et se sont avancées jusqu'aux lisières de Passchendaele. Le combat a été surtout acharné à l'éperon-ouest du village, où nos soldats ont repoussé cinq contre-attaques allemandes.

Nous avons utilisé avec d'excellents résultats, pour rejeter ces contre-attaques, les mitrailleuses mêmes que nous avions capturées à l'ennemi.

Sur la gauche, là où le terrain est bas et sillonné de ruisseaux débordés, la marche de nos troupes a été particulièrement pénible. Le bataillon des troupes territoriales de marine et de Londres, après un combat acharné, s'est, néanmoins, emparé de nombreuses fermes fortifiées et de points d'appui.

Nos troupes de Gloucester ont effectué avec succès, la nuit dernière, un coup de main au sud-est de Gavrelle.

Un autre raid heureux, au cours duquel dix-neuf prisonniers ont été faits, a été exécuté par les troupes belges, au sud de Dixmude.

AVIATION. — Le 29, quelques intervalles de beau temps ont permis à nos pilotes de faire du réglage d'artillerie et de tirer quelques milliers de cartouches sur les troupes ennemies, dans les tranchées ou sur la route. Plus d'une centaine de projectiles ont été lancés dans la journée et pendant la nuit sur des cantonnements allemands à Roulers et autres endroits.

Nos aviateurs ont abattu, en combats aériens, quatre appareils ennemis et contraints un cinquième à atterrir avec des avaries. Deux des nôtres ne sont pas rentrés.

Dans la nuit du 29 au 30, nos pilotes ont de nouveau attaqué la gare et les voies autour de Sarrebruck, en Allemagne. De bons résultats ont été constatés. Tous nos appareils sont rentrés, bien que le temps ait été particulièrement mauvais.

Ce matin, à 11 heures, douze de nos avions allèrent encore plus loin et attaquèrent, avec les meilleurs résultats, la fabrique de munitions et l'usine à gaz de Pirmasenser, située à environ trente-deux kilomètres au delà de Sarrebruck. De nombreux clichés ont été pris. Le temps a été beau et tous nos appareils sont rentrés.

La Bataille des Flandres

La conquête de l'éperon de Bellevue

Front britannique, 30 Octobre.

De l'envoyé spécial de l'agence Havas :

Quand il connut par le détail l'exploit de l'éperon de Bellevue, le général qui en avait conçu le plan s'écria : « C'est le plus beau fait d'armes de notre armée ! »

Qu'avaient donc fait ces hommes admirables pour se surpasser pareillement ? Le voici en deux mots :

Le soir du 26, la maigre avance qu'au prix de mille difficultés, les Canadiens avaient réalisé vers l'éperon était, pour ainsi dire, annulée. La situation était vraiment tragique. On ne sait par quels moyens l'Allemand avait réussi à s'infiltrer à travers notre première vague d'assaut et à se réinstaller dans les dix-huit boîtes à piles dont nous les avions chassés quelques heures auparavant.

Nous avions donc, au delà des redoutes qui crachaient la mitraille, de braves soldats qui tenaient sur une ligne avancée. Notre barrage était maintenu en avant de cette poignée de héros. Le soir tombait, la pluie aussi. Les hommes se cherchaient les uns les autres dans ce champ des entonnoirs. Un flottement funeste dispersait les meilleures unités.

C'est à ce moment où la journée semblait compromise, que le colonel F... rallia les troupes hésitantes, se mettant à leur tête sans aucune protection de l'artillerie et monta à l'assaut de l'éperon et le conquit.

A minuit, la position était aux Canadiens avec ses dix-huit boîtes à pilules. C'était la clé de Paschendaele. Mais, il était dit que nous n'aborderions la position principale que par étapes successives, avec toutes les garanties du succès. De là, l'opération de ce matin, 30 octobre, qui n'avait d'autre objectif que de nous rapprocher de cette terre promise, où nous avons la ferme résolution de pénétrer avant longtemps.

L'occupation de l'éperon de Bellevue avait permis aux Canadiens de s'établir à quelque huit cents mètres de Paschendaele. Toutefois, entre leurs lignes et la position principale, s'élevait encore une barricade, séparée d'elle par la dépression méridionale de l'éperon, se trouvait Crest-Farm, la ferme de la Crête, autre organisation défensive et bastion redoutable de la position principale. Ce sont ces deux barricades que, d'un rude coup d'épaule, les Canadiens ont fait tomber aujourd'hui.

Au sommet de cette crête, qui a vu couler tant de sang, les deux adversaires ressemblent à deux lutteurs qu'on aurait obligés de se battre sur une planche étroite, suspendue au-dessus de la mer. La mer, ici, est une mer de boue. Il y a autant de risques à tomber d'un côté que de l'autre.

Mais il y a une certitude, maintenant, pour que l'Allemand laisse la place et s'en aille croupir, pendant l'hiver, de l'autre côté du versant.

LA SITUATION MILITAIRE

Paris, 31 Octobre, 2 h. 15.

Le front italien continue à retenir l'attention de l'opinion publique française. La pression des armées austro-allemandes, commandées par le général von Below, continue à s'exercer avec vigueur, mais nos alliés la contiennent nettement et la retardent sans conteste. Leur repli s'effectue normalement, en bon ordre, la cavalerie italienne maintenant étroitement le contact avec les avant-gardes ennemies.

L'armée assaillante se trouvait ce matin aux abords d'Udine. Plus au nord, les troupes du général Krauss s'approchent de Gémona qui se trouve à une vingtaine de kilomètres dans le prolongement d'Udine. Ainsi l'avance ennemie prend la forme d'un double mouvement concentrique, certains éléments descendant de Carinthie et s'avançant du Nord au Sud, d'autres venant du Carso et se dirigeant d'Est en Ouest.

Le ralentissement signalé dans l'avance ennemie est d'excellent augure, car elle donne aux alliés le temps de faire les préparatifs nécessaires pour venir en aide à leurs alliés italiens. Il faut donc faire confiance à l'intervention franco-britannique, officiellement promise à l'Italie.

Sur le front français, après l'attaque d'hier sur les Hauts-de-Meuse, la lutte d'artillerie s'est maintenue très vive cette nuit dans le secteur au nord de Verdun. Nous avons également repris dans cette région les éléments de tranchées au nord du bois des Caurières. En dehors de ces actions, il n'y a eu que des raids de reconnaissance.

Dans les Flandres, les anglais ont déclanché ce matin une nouvelle opération offensive au nord de la voie ferrée Ypres-Roulers. D'après les premiers renseignements leur progression serait tout à fait satisfaisante.

La Sûreté nationale

Réunion des Commissions de contrôle de la Chambre et du Sénat

Paris, 30 Octobre.

Les deux délégations des Commissions de l'Armée de la Chambre et du Sénat, nommées pour le contrôle de tous les faits concernant la sûreté nationale pendant la guerre, se sont réunies au Sénat sous la présidence de M. Clemenceau, assisté de M. René Renoult, président de la Commission de l'Armée de la Chambre. Etaient présents, MM. les sénateurs Boudenoot, de Selves, Jeanneney, Poirson, Chabert et Henry Bérenger ; MM. les députés Abel Favre, Bokanowsky, Couesnon, Albert Favre, Ossola, Galli et Lebougq.

M. Henry Bérenger a donné lecture du rapport général sur le contrôle de la sûreté nationale et les responsabilités gouvernementales, rapport qu'il avait été chargé d'établir au nom de la Commission sénatoriale de l'Armée.

Le rapport de M. Bérenger a été adopté à l'unanimité, ainsi que le questionnaire qui y était joint par la délégation sénatoriale. La délégation de la Chambre a pris acte du rapport, du questionnaire et des annexes et a décidé d'en saisir la Commission de l'Armée de la Chambre.

La Guerre sous-marine

Le vapeur « Loire »

Paris, 30 Octobre.

Un long séjour sur la côte mourmane du vapeur *Loire* avait retardé l'enquête sur son engagement avec un sous-marin, dans la nuit du 9 au 10 juin dernier. Elle a démontré que tout le monde s'était comporté de la façon la plus courageuse à bord de ce navire de la Compagnie France-Baltique.

La *Loire*, dont la destination était Arkhangel, s'était détournée de sa route pour débarquer aux Shetlands les marins recueillis, la veille, d'un voilier norvégien, coulé par l'ennemi, lorsqu'elle fut canonnée et poursuivie par un grand sous-marin armé de deux pièces.

Après un combat d'une heure et demie, pendant lequel plus de 200 coups de canon furent tirés de part et d'autre, le capitaine du vapeur français constata que la distance augmentait entre les deux navires. Le sous-marin qui, au début de l'action, gagnait rapidement *la Loire* de vitesse, avait, sans doute, reçu quelques projectiles et était évidemment en avaries, car il ne pouvait plus suivre. Bientôt, il cessait le feu et virait de bord.

Le vapeur *Loire* reçoit un témoignage de satisfaction du ministre de la Marine. Son commandant, l'enseigne de vaisseau auxiliaire Hamonet, est cité à l'ordre de l'armée et servira à la mer avec le grade de lieutenant de vaisseau auxiliaire. Plusieurs officiers et marins de la *Loire* obtiennent la Croix de guerre.

La Situation en Russie

Communiqué officiel

Pétrograde, 30 Octobre.

Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

Dans la région de Zaouzeme, après un violent bombardement par obus asphyxiants l'ennemi a tenté de prendre l'offensive vers 15 heures, mais il s'est retiré devant nos feux de mitrailleuses.

Dans la direction de Riga (région de Skoul) l'ennemi a bombardé jusqu'à 8 heures nos positions. Ayant tenté de s'avancer, il a été arrêté par notre feu. Sur le reste du front, fusillade plus active, dans la région de Koknhouzen et de Stockmansief.

FRONTS OCCIDENTAL, SUD-OUEST ET ROUMAIN. — Fusillade et opérations d'éclaireurs.

FRONT DU CAUCASE. — Rien d'important à signaler.

MER BALTIQUE. — Aucun changement.

La défense de Pétrograde

Paris, 30 Octobre.

Du Bureau d'information militaire russe

La Commission de défense près le Conseil provisoire de la République a émis la résolution suivante :

1° Le gouvernement provisoire est décidé à défendre Pétrograde jusqu'à la dernière extrémité ; 2° En raison de la situation critique du pays, le gouvernement provisoire juge indispensable de demeurer à Pétrograde, tant que la capitale ne sera pas menacée directement par l'ennemi ; 3° Le gouvernement provisoire compte convoquer l'Assemblée constituante à Pétrograde.

Le général Tcheremissoff, commandant en chef de l'armée du front Nord, a eu une conférence avec les représentants des unités de la garnison de Pétrograde. Cette conférence a démontré que la défense de la capitale exige la participation de sa garnison aux opérations de guerre. Le plan conçu à ce propos par le général Tcheremissoff a été unanimement approuvé par les assistants.

Les manifestations projetées par les bolcheviks à l'occasion du 2 novembre ont provoqué de la part du gouvernement les mesures les plus sévères. Les troupes se tiendront prêtes à intervenir et feront au besoin usage de leurs armes.

La capitale menacée de famine

Pétrograde, 30 Octobre.

Le maire de Pétrograde a fait afficher un appel à la population, déclarant que les provinces produisant de la farine ne veulent plus la vendre à la capitale, qui est, de ce fait, sérieusement menacée de famine.

En même temps, le maire invite les habitants à garder le calme, car des désordres désorganisant davantage le service des transports, pourraient rendre cette famine imminente.

Le Général Botha exprime sa Confiance dans la Victoire des Alliés

Johannesburg, 30 Octobre.

Le général Botha, prenant la parole devant les électeurs de sa circonscription, a déclaré qu'il était sûr que le peuple du Transvaal continuerait à le soutenir et lui conserverait sa confiance des anciens jours. Il a dénoncé les manœuvres des intrigants qui essaient de séparer deux races blanches.

« Ceux, a-t-il dit, qui aiment le Sud-Afrique m'aideront à bâtir la grande race sud-africaine et la grande nation ».

Parlant de la guerre, le général Botha a ajouté que, selon toutes les probabilités humaines, le conflit se poursuivrait encore pendant longtemps, mais qu'il valait, certes, mieux lutter jusqu'au bout que de conclure la paix aujourd'hui et d'être forcé de recommencer la guerre demain.

Le général Botha a exprimé sa confiance dans la victoire des armées alliées et alors, quand l'heure de la paix viendra, il sera des plus importants que le Sud-Afrique exprime son point de vue à cet égard.

Les Militaires en Permission et les Retraits des Caisses d'Epargne

Paris, 30 Octobre.

D'après la réglementation en vigueur, les militaires en permission qui désirent opérer des retraits de fonds à la Caisse nationale d'épargne sont tenus de présenter, à l'appui d'une demande de remboursement, leur titre de permission ainsi que leur livret militaire. Or, des difficultés se sont présentées récemment faute de la production de cette dernière pièce, que certains militaires n'ont pu présenter pour une raison quelconque. La Caisse d'épargne se trouvait alors dans l'alternative ou d'effectuer sans garantie suffisante les paiements demandés ou de refuser ces paiements.

Pour remédier à cette situation, le président du Conseil, ministre de la Guerre, a décidé, d'accord avec le ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, que les militaires non pourvus de leur livret militaire, pourront, à l'avenir, obtenir le remboursement de leurs dépôts à la Caisse nationale d'épargne sur le vu d'un titre de permission régulier et la présentation d'un certificat signé du chef de corps et appuyé de son cachet, faisant connaître les nom, prénoms, numéro matricule de l'intéressé, ainsi que son corps d'affectation et le motif pour lequel il n'est pas porteur de son livret militaire.

La Crise espagnole

M. Sanchez Toca renonce à former le Cabinet

Madrid, 30 Octobre.

M. Sanchez Toca a renoncé à former le Cabinet, le marquis d'Alhucemas et d'autres personnalités monarchiques lui ayant refusé leur appui. Il s'est rendu au Palais pour informer le roi de sa décision. Alphonse XIII fera appel, croit-on, à M. Garcia Prieto.

Madrid, 30 Octobre.

L'assemblée des parlementaires, réunis ce soir à l'Athénée, a décidé que ses membres ne pourraient pas faire partie du gouvernement, si leur programme n'était pas adopté.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Une nouvelle demande de crédits L'aide financière des Etats-Unis

Londres, 30 Octobre.

M. Bonar Law, déposant une nouvelle demande de crédits de 400 millions de livres sterling, dit : « Cette somme suffira pour nos besoins jusqu'à la première semaine de janvier prochain. Les dépenses journalières depuis le commencement de l'exercice jusqu'au 29 septembre, ont été d'environ 684.000 livres sterling, soit une augmentation de 1.237.000 livres sterling sur la première estimation du budget ».

« Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte pour dire combien, non seulement l'Angleterre, mais tous les gouvernements alliés, ont à se féliciter de la manière si généreuse avec laquelle le gouvernement des Etats-Unis est venu à notre aide, en nous faisant des crédits pour tous les achats en Amérique. Ce n'est un secret pour personne que, jusqu'à ce que l'Amérique se soit rangée de notre côté, la question des finances, en ce qui concerne nos achats à l'étranger et le change, constituait un problème presque insoluble, et le fait que les Etats-Unis nous apportent leur assistance généreuse, au moment où, obligés eux-mêmes de s'imposer des dépenses plus lourdes que n'importe quel autre allié, est une chose qui mérite d'être reconnue publiquement ».

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Paiement de tous COUPONS sans frais ni commission.

Conditions spéciales pour les coupons encaissables en MONNAIES ETRANGERES. (Se renseigner au guichet des coupons).

Les demandes de BONS et d'OBLIGATIONS de la Défense Nationale sont reçues sans frais.

Les personnes désirant souscrire au prochain EMPRUNT ont grand intérêt à employer sans retard leurs disponibilités en achats de BONS de la Défense Nationale. (Se renseigner au guichet des titres).

LAIT CONDENSÉ
FARINE LACTÉE
NESTLÉ
LA MARQUE PRÉFÉRÉE

ANCIENS ETABLISSEMENTS BOUÈS

(FUTS EN LOCATION)

Société anonyme au capital de 600.000 francs

MM. les actionnaires sont informés que l'assemblée générale du 24 octobre 1917 a décidé le paiement d'un intérêt de 5 % sur 92 francs, montant non amorti de chaque action, soit 4 fr. 60 par action, sous déduction des impôts pour l'exercice 1916-1917.

Un acompte de 2 fr. 30 ayant été distribué le 15 mars 1917, le solde sera payé aux guichets de la Banque Privée, à Marseille, à partir du 1er novembre prochain, contre remise du coupon n° 20, à raison de :

2 fr. 185 par action nominative ;
2 fr. 035 par action au porteur.

En vertu de la même décision, il sera payé en outre aux mêmes guichets et à la même date :

12 fr. par action (net d'impôt) en amortissement du capital social, par estampille apposée sur les titres.

Par suite de ce paiement et de ceux antérieurs, la valeur nominale de chaque action (primitivement de 100 fr.) se trouve ramenée à 80 francs.

Le Conseil d'administration.

EMPRUNT NATIONAL 4 %

LE

Crédit Commercial de France

11, RUE SAINT-FERRÉOL

recevra, SANS FRAIS NI COMMISSION, les versements en espèces, ainsi que les Bons et Obligations de la DEFENSE NATIONALE.

Le Crédit Commercial de France

accordera des facilités pour la souscription, notamment en acceptant de ses clients pour les versements, sans escompte ni commission, les coupons d'octobre 1917 à janvier 1918, dont le paiement est officiellement assuré, ainsi que le coupon à l'échéance du 16 février 1918 des rentes françaises 5 % 1915 et 1916.

Pilules GIP
Toniques
Reconstituantes
du Sang et du Système nerveux
3fr. le flac. de 100 Pil. (4 par jour)
64, Boul^d Port-Royal, Paris. - Franco par poste.

ETAT-CIVIL

L'état civil a enregistré, dans la journée d'hier, 14 naissances, dont 2 illégitimes, plus 32 décès dont 3 d'enfants.

AVIS DE DECES ET DE MESSE

Mme et M. Louis Mercier, professeur à l'École supérieure Puget, et leurs familles rappellent au pieux souvenir de leurs parents, amis et connaissances le **sous-lieutenant Louis MERCIER**, du 4e zouaves, décoré de la Croix de guerre, deux fois cité à l'ordre du jour (brigade et corps d'armée), tué à la prise de Douaumont, le 27 octobre 1916. La messe anniversaire a été dite dans la plus stricte intimité.

AVIS DE DECES

Mme veuve Marius Guérin, née Genevier, et ses enfants ; les familles Guérin, Rofritsch, Genevier, Hernet, Ladanza, Bazigalupe, Pesse ont la douleur de faire part du décès de **M. Marius GUERIN**, âgé de 38 ans, muni des Sacrements de l'Eglise. Les obsèques auront lieu aujourd'hui mercredi 31 du courant, à 3 heures, rue Saint-Bruno, 27.

Mme veuve Natal Véardo, née Rossi ; Mmes Louise et Marie Véardo ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de **M. Natal VEARDO**, leur époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin et allié, décédé à l'âge de 69 ans, muni des Sacrements de l'Eglise. Les obsèques auront lieu jeudi 1er novembre, à 9 heures du matin, 100, boulevard de la Corderie. Prière de n'envoyer que des fleurs fraîches.

Mme veuve Marie Mozer, née Saunier ; Mlle Joséphine Mozer ; Mme veuve Mozer, née Raineri, et ses fils ; Mme veuve Convert, née Mozer, et sa fille ; Mme veuve Saunier, née Biancheri ; les familles Saunier, Raineri, Gautier ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Gustave MOZER**, leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et allié, décédé le 30 octobre 1917, à l'âge de 70 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui mercredi, à 2 heures, rue des Princes, 98. On ne reçoit que des fleurs fraîches.

M. Paul Carlhan, sous-directeur de la Société Anonyme du Magasin Général ; Mme Carlhan, et leurs enfants, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Lucien CARLHAN**, chef cuisinier à la Compagnie Fraissinet, leur fils et frère, décédé le 9 octobre, à l'âge de 18 ans, à bord du *Louis-Fraissinet*, en rade de Dakar (Sénégal).

M. Marius Béraud ; M. et Mme Raoul Béraud ; M. Paul Courty et son fils ; Mme veuve Pierre Courty et son fils ; Mlle Amélie Béraud ; M. et Mme Louis Béraud ; M. et Mme Coudero, née Béraud ; M. et Mme Boais, née Béraud, et leur fille ; les familles Béraud, Courty, Imbert, Bernard, Boais, Couderc et Tassy, ont la douleur de faire part du décès de **Mme Elise BERAUD**, née **COURTY**, décédée le 30 octobre 1917, munie des Sacrements de l'Eglise, rue Dieudé, 39. Un avis ultérieur fera connaître l'heure des obsèques. On ne reçoit pas

LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR D'AGE**. Les symptômes sont bien connus.

Exiger ce portrait

C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit, à des intervalles réguliers, faire usage de la **Jouvence de l'Abbé Soury** si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la Congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc.

Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : **Tumeurs, Fibromes, Neurasthénie, Cancers, Métrites, Phlébite, Hémorragies**, etc., tandis qu'en employant la **Jouvence de l'Abbé Soury**, la Femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

Le flacon **4 fr. 25** dans toutes Pharmacies ; **4 fr. 85** franco. Expédition franco gare par 4 flacons, contre mandat-poste de **17** francs adressé à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER**, à Rouen.

(Ajouter **0 fr. 50** par flacon pour l'impôt).

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

Dépôt de Draperies
VENTE AU DETAIL
ED. ROUX
6, rue Haxo, 6

Pêche au Hareng

Les marins mobilisés à terre ayant fait la pêche au hareng et désirant la faire cette année, sont priés d'adresser leur demande à M. Emile Altazin, Boulogne-sur-Mer, en indiquant le nº matricule, leur date de naissance et leur affectation actuelle.

ÉCOULEMENTS anciens ou récents guéris en 3 jours, sans injection, par les **CAPSULES St-AMARIN**
Pie MEILHAN, 8, all. Meilhan, Marseille

VILLA à vendre ou à louer quartier Madrague-de-la-Ville, 10 pièces, salle de bains, cave, buanderie, remise, poulailler, gaz, électricité, arbres fruitiers, jardin potager. S'adr. S. Diadème, 20, Marché-des-Capucins.

DEMOLITIONS, portes doubles et vitrées, châssis, contre-vents, planches Nord 0.10 s. 0.3, madriers, brouettes, lit, couverts. Ferréoux, chem. du Rouet, 109, angle rue Vandel.

DRAPEAUX riches et ordinaires toutes nations, **Au Grand Saint-Michel**, 40, rue des Minimes.

MALADIES SECRÈTES de la peau, des poumons Clinique : Phie bd National, 3 Consultations. On ne paie que les remèdes.

Inouï et Merveilleux

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEC ESSAYAGE ET DEVANTS INCASSABLES **62 fr.**

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE { Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60 Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

Bourse de Marseille du 30 Octobre

3 % au porteur, 61; coup. 100, 61. — 5 % Amortissable 1915-1916, 88; (200 et 500), 87 80; 1.000), 87 70. — Panama, 115 75. — Mines de Graissessac, 780. — Houillères d'Ahun, 145. — Tréfileries du Havre, 275. — Air Liquide, 510. — Paris 1875 4 %, 506; 1894-1896 2 1/2 %, quarts, 69; 1899 2 %, 287; 1912 3 %, 227 50. — Foncières 1879 3 %, 480. — Communales 1891 3 %, 300; 1899 2.60 %, 331; 1906 3 %, 363. — Foncières 1909 3 %, 200. — Communales 1912 3 % lib., 195. — Foncières 1913 3 1/2 %, 400. — Crédit Foncier 1917 5 1/2 % lib., 342; 215 fr. n.-vers., 310 75. — P.-L.-M., fus. anc. 3 %, 330 50; fus. nouv. 3 %, 327 50. — Société Marseillaise, act. lib., 665; 250 fr. payés, 670. — Armement, 795. — Cyprien Fabre et Cie, 1.910. — Fraissinet et Cie, 1.200. — Messageries Maritimes, act. ord., 308. — Comp. Mixte, 580. — Comp. Transatlantique, act. ord., 360. — Transports Maritimes, 1.455. — Bormettes, 90. — Charbonnages des B.-du-Rh., 730. — Raffineries Saint-Louis, 2.185. — Energie Electrique du Littoral Méditer., 600. — Huileries et Savonneries Méridionales, 620. — Verminck C.-A. et Cie, 225. — Immobilière Marseillaise, 541. — Afrique Occidentale, 2.250. — Chantiers et Ateliers de Provence, 1.300. — Ciments Portlands artificiels, 16. — Ciments Romain Boyer, 208. — Commerciale Française Indo-Chine, 300. — Fournier et Cie, 476. — Froid Sec, titre estp, 155. — Grands Travaux de Marseille, 1.107. — Produits Chimiques du Midi, 890. — Raffineries de Soufre Réunies, 299. — Tuileries Romain Boyer, 165. — Marseille commun. c. de 100, 103; de 500, 510. — Docks et Entrepôts de Marseille 3 %, 340. — Immobilière Marseillaise 3 %, 350.

URODONAL pour le front

Dans toute cantine d'officier, dans tout sac de soldat, doit se trouver un flacon d'URODONAL

Rhumatismes
Goutte
Gravelle
Artério-Sclérose
Aigreurs

Communications : Académ. de Médecine (10 novem. 1908) ; Acad. des Sciences (14 decem. 1908).

Établiss. Chatelain, 2 bis, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. Le flacon franco 7 fr. 20, les 3 flacons fco 20 francs. Envoi sur le front.

L'URODONAL réalise une véritable saignée urique (acide urique, urates et oxalates).

— Marraines ! n'oubliez pas de joindre à tous vos envois sur le front, un flacon d'URODONAL

L'OPINION MÉDICALE :

« L'Urodonal n'est pas seulement le dissolvant le plus énergique de l'acide urique actuellement connu, puisqu'il est 37 fois plus puissant que la lithine ; il agit en outre préventivement sur sa formation, s'opposant à sa production exagérée et à son accumulation dans les tissus péri-articulaires et dans les jointures. »

Dr P. SUARD,
Ancien Professeur agrégé aux Ecoles de Médecine navale, ancien Médecin des Hôpitaux.

FILUDINE et les affections du foie

FILUDINE est le remède type :
1º Des coliques hépatiques et de la lithiase biliaire ;
2º Des cirrhoses du Foie ;
3º De la dyspepsie gastro-intestinale ;
4º Du paludisme, dont elle est le seul et véritable spécifique, associée à la quinine ;
5º Du diabète.

L'OPINION MÉDICALE : « Le meilleur moyen de régénérer la cellule hépatique, dont la fonction est si souvent altérée dans le diabète, est l'emploi chez les diabétiques de l'opothérapie hépatosplénique, telle que permet de la réaliser admirablement la Filudine chaque fois que la glande hépatique se montre inférieure à sa tâche. »

Dr E. AMERIC,
Ex-chef de clinique à l'Université de Toulouse.

HORS CONCOURS SAN FRANCISCO, 1915

Nouveau Prométhée, l'hépatique est délivré par la FILUDINE de la maladie qui lui ronge le foie.

« Nous possédons le vrai spécifique du paludisme, de l'insuffisance hépatique, de toutes les altérations dont souffre le foie, cirrhose, diabète, coliques, cancer ; nous pouvons terrasser les fièvres intermittentes les plus tenaces. Avec la *Filudine* a cessé le cauchemar de notre ancienne impuissance dans le traitement des maladies hépatiques. Il faut qu'on le sache aussi bien chez nous qu'outre-mer. Il faut qu'aucun médecin ne puisse désormais l'ignorer. »

Dr DASSY DE LIGNIÈRES,
Ancien chef de laboratoire de la Faculté de Médecine de Paris.

Tes phies et établts Chatelain, 2, r. Valenciennes, Paris. Le flon fco. 11 fr.

PHOTO-MIDGET 38, r. St-Ferréol, 38, offre une superbe prime

IMPERMEABLES tout faits, sur mesure, réparations, 13, rue Magenta, près cours Belsunce.

VARICES. Bas élastiques lavables, prix mod. Signoret, bandagiste, rue d'Aubagne, 26, au 1er, Marseille.

ON demande bons ouvriers cimenteurs, travaux d'égout, 1 fr. 50 l'heure. Entreprise Rech, route de St-Just, à Malpassé.

ECOULEMENTS Guérison rapide par le **SPECIFIQUE AMERICAIN** PHARMACIE DU GLOBE **34, r. d'Aubagne, 34**, Marseille

DEMANDEZ à votre libraire **La Danse Macabre**, poème de Ulysse Normand, 2 fr. 20; franco, 2 fr. 50. Chez Jouve, éditeur, 15, rue Racine, Paris (VIe).

Le Gérant : VICTOR HEYRIES
Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75

UN PLAISIR pour les MESSIEURS

12.50 par poste avec mode d'emploi

est celui de se raser admirablement, sans aucun danger et en moins de cinq minutes, avec le merveilleux et réputé rasoir de sûreté **l'ELECTRIC BARBER Nº 2.**

Prix du Rasoir dans son Ecrin, monture finement argentée :
A 12 lames, 24 tranchants........ **12 fr.**
Trousse complète avec blaireau et Savon *Colgate*.................. **20 fr.**

Lames s'adapt. sur le *Gillette*, la douz. 4 f.

Fabrication spéciale de la **Coutellerie PHILIP Cadet**, 14, rue Rouvière (angle rue d'Aubagne), Marseille.

Couteaux poche, tous genres pour militaires. Fabrication, aiguisage, réparations tous les jours.

Maison de confiance fondée en 1853

CONSTIPATION La plus ANCIENNE, la plus OPINIATRE *Guérie Radicalement par les*

GRAINS SAVONNEUX DE VICHY

Purgatif agréable et doux, agissant sans coliques ni douleurs. — L'étui **1.45**, impôt compris. DEPOTS : à Marseille, **Phie BRACHAT, BEL**, pharmacien, successeur, 27, rue Poids-de-la-Farine (coin rue Longue-des-Capucins); à Draguignan, **Phie BEL**; à Toulon, **Phie GORLIER Frères**. — EXIGER BIEN le mot **SAVONNEUX.**

SYPHILIS

GUERISON DEFINITIVE SERIEUSE sans rechute possible par les COMPRIMES de GIBERT
606 absorbable sans piqûre

Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 7 fr. 75 franco contre mandat
(Nous n'expédions pas contre remboursement

Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille
A Toulon : **Phie Chabre**; à Avignon : **Phie Ravoux**, 26, r. République

MALADIES SECRÈTES Ecoulements, Maladies de peau, Maladies coloniales, Rétrécissements, Impuissance, Hémorroïdes, Métrites. Guérison radicale et rapide. Consultations toute la journée et p. CORRESPONDANCE. **20, rue Colbert, 20**. Quinze ans d'existence. — **INSTITUT SPECIAL**, docteur de Paris, licencié ès-sciences, ex-interne au concours des hôpitaux de Paris, officier I. P. méd. d'or (exposition d'hyg.). — **NOTA : Guérison radicale de la Syphilis par Méthode** nouvelle de recoust. minérale du plasma sanguin, 60 à 90 jours, suivant les cas. Sérum de **Quéry et Nicolle**. Prix de l'Injection du **606** d'Ehrlich dose forte, **vingt francs**.

MALADIES : SECRETES ET DE LA PEAU. Guérison la plus **sûre** et la plus **rapide** par la **Méthode Cassius** (*40 ans de succès*). **Consultations gratuites**, 13, rue d'Aix, Marseille. Envoi de la Méthode contre timbre-poste de 25 centimes.

LOUVRE DENTAIRE

1, RUE COLBERT, 1 — MARSEILLE
Restaurations buccales et faciales
Redressements des dents. Appareils et Dentiers de ts systèmes. Extractions s. douleur.

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre **CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET.** En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, all. Meilhan. Se méfier des imitations.

Annonces Economiques "Classées"

Les ANNONCES doivent nous parvenir :

Le Mardi soir avant 5 heures pour paraître le Mercredi ;
Le Jeudi soir avant 5 heures pour paraître le Vendredi.
Elles sont reçues aux bureaux de l'AGENCE HAVAS, 31, rue Pavillon.

50 centimes la ligne. — Minimum : **2** lignes.

DEMANDES D'EMPLOIS

COMPTABLE (ancien professeur comptabilité) demande emploi dans bureaux, banques, sociétés, etc. Adresse Doriyanitch, poste restante, Colbert, Marseille.

PHOTO dame, retouche clichés, etc. S'adr. à L'Universel, 13, r. de la Palud, Marseille.

JEUNE FEMME, courant service table, demande place restaurant, non couchée. Ecr. M. B., 77, rue d'Aubagne, 3e étage.

DEMOISELLE sérieuse, instruite, demande place bureaucrate ou caissière. S'adres. Jeanne, restaurant, 13, rue Glandevès.

RETRAITE demande petite emploi, encaisseur, surveillance, courses ou autres, tous bons renseignements, caution au besoin. Jounau, poste restante, Colbert.

JEUNE HOMME dégagé de toute obligation militaire, connaissant transit, douanes, expéditions, travaux de bureau, demande place chez transitaire ou maison de commerce, irait à l'intérieur ou colonies. Urgent. Ecrire ou s'adresser G. Roux, chez M. Carrière, Bar Moderne, Saint-Julien.

VEUVE instruite, pianiste, cherche situation, dirigerait intérieur confortable, 6, rue Papère, concierge.

EMPLOYE de Banque disposant après-midi ferait tous travaux de bureau, dactylo, correspondance espagnole, italienne. Ecrire Ghio, 1, rue des Cyprès.

OFFRES D'EMPLOIS

TYPOGRAPHES sont demandés à l'Imprimerie de l'*Indicateur Marseillais*, r. Haxo, 9.

AJUSTEURS, tourneurs et ouvriers décolleteurs demandés, haute paie, capables, réf. exigées, Plantevin et Cie, 41 B, rue Ferrari.

TOURNEURS, bons ouvriers sont demandés 52, rue de Forbin.

MENUISIERS, bons ouvriers, sont demandés 54, rue de Forbin.

IMPORT. Mais. emploierait à Marseille jeune démarcheur dégagé d'obligations militaires. Donner références très précises et prétentions à Vesco, p. r., St-Ferréol, qui convoquera.

JEUNE HOMME, 16 à 17 ans, hab. chez parents, serait employé com. aide-comptable par import. maison. Préférence donnée à empl. de banq. act. en place. Ecrire Vesco, p. r., St-Ferréol. en indiq. prétentions.

ON DEMANDE des ouvriers cordonniers pour le neuf et pour la réparation, bien payé. Ecr. ou se présenter, chez M. David, 37, rue des Porcelets, 37, à Arles.

ON DEMANDE des bons ouvriers cordonniers p. le cousu main militaire et le cloué, une jointeuse à la main et un jeune homme pour faire les courses chez M. J. D'Amante, rue Thiars, 42.

CULTIVATEUR à l'année demandé p. camp. Miramas. Ronzier, 34, cours Devilliers.

ON DEMANDE un jeune homme pour faire les courses, présenté par ses parents, chez M. Simon, cartes postales, 12, rue de Rome.

ON DEMANDE une fillette pour la vente des cartes postales. S'adresser : Tabac, 5, rue Cannebière.

ON DEMANDE une bonne ouvrière repasseuse, 204, rue Paradis.

ON DEMANDE une commise et une coursière, Arnaud, cours Belsunce, 33.

ON DEMANDE une apprentie tailleuse, 11, rue Villas-Paradis, au 2e.

ON DEMANDE femme de ménage pour le matin, 20, rue Moustier, au 3e, de 1 à 3 h.

ON DEMANDE une apprentie de 13 à 14 ans, Photographie Marc Tully, 46, r. St-Ferréol.

ON DEMANDE deux ouvrières tailleuses p. dame, une demi-ouvrière, bien payées, C. Constantinidès, 22, r. Saint-Ferréol.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières piqueuses de bottines à façon et à la journée p. travail soigné. Manufacture de chaussures Castanier, 35, rue des Princes.

ON DEMANDE des ouvriers électriciens et apprentis dégrossis, pressé. Léon Lévy, 18, rue des Tyrans.

ON DEMANDE un jeune homme de 14 ans pour les courses, présenté par ses parents, 46, rue Grignan, 1er étage.

ON DEMANDE un jeune homme sachant dessiner comme apprenti graveur, rétribué de suite, Manufacture de Peignes, 47, rue Bernard-du-Bois.

ON DEMANDE un emballeur, manufacture de chaussures Castanier, 35, rue des Princes.

BONS MONTEURS en chaussures pour travail civil homme et femmes, sont demandés, rue Saint-Vincent-de-Paul, 6.

ON DEMANDE un petit garçon de courses, présenté par ses parents, 35, rue Paradis, magasin de modes.

ON DEMANDE une demi-ouvrière giletière, rue Paul, 12, au 1er.

FEMME de ménage demandée, 11, boulevard de la Madeleine, au 1er.

ON DEMANDE demi-ouvrières couturières, tailleur et flou. Mlle de Cristofaro, 2, rue de la Guilande, au 2e (à côté de la Mairie).

ON DEMANDE une bonne vendeuse en chaussures, boulevard de la Madeleine, 14.

ON DEMANDE mécaniciennes ouvr. à la main et coupeurs conn. b. confect. civile et jeune garçon p. courses prés. par parents, 62, rue de la Joliette.

ON DEMANDE un ouvrier sellier connaissant la capote de voiture. La Marseillaise, boulevard de la Madeleine, 205.

ON DEMANDE une très bonne ouvrière connaissant machine boutonnière Singer. S'adresser « Franco-Belge », 30, quai du Canal, 2e.

ON DEMANDE des piqueuses de bottines. S'adresser M. Puzin, rue Longue-des-Capucins, 71 b.

ON DEMANDE mécaniciennes avec et sans machine et finisseuse, rue Marignan, 7, quartier Saint-Victor.

ON DEMANDE demi-ouvrière, apprentie dégrossie repasseuses, 149, r. Breteuil, mag.

ON DEMANDE des ouvrières tailleuses, rue Pavillon, 9, au 1er.

ON DEMANDE des ouvrières tailleuses pour travail à domicile, Aux Galeries Belsunce, 3, cours Belsunce.

ON DEMANDE une entrepreneuse pour les retouches tailleurs pour dames aux Galeries Lafayette.

ON DEMANDE de bonnes vendeuses 54, rue Vacon, Au Rêve des Occasions.

ON DEMANDE une coursière payée de suite, rue Montgrand, 12, fleurs.

PIQUEUSES de bottines demandées, manufacture de chaussures Gammet fils et Rougier, 85, rue Cherchell.

BONNE, 18 à 25 ans, est demandée chemin de Toulon, 87, bar Paul.

ON DEMANDE ouvrière repasseuse travail assuré toute l'année, et apprentie dégrossie, 12, rue Lemaître, rez-de-chaussée.

ON DEMANDE un coursier ou une coursière, Modes, 21, rue Grignan.

ON DEMANDE, 80, rue Tilsit, charretiers âgés, bonne paye.

BONNE plongeuse connaissant le métier, non couchée, 5, rue Parmentier.

OUVRIERS menuisiers demandés ateliers Armand Deoune, Bd Oddo, 56.

ON DEMANDE ouvrier et demi-ouvrier électricien, Berton fils, rue d'Aubagne, 39.

FEMME de chambre capable pour hôtel, renseignements sur place. S'adr. 38, rue Petit-Saint-Jean, Cucchietti.

ON demande mécanicienne sans machine pour moteur et pédale, 46, rue Tapis-Vert, travail à emporter.

ON DEMANDE de bons ouvriers cordonniers pour la chaussure militaire, 5, rue des Vignerons, Maria.

JEUNE BONNE avec références et femme de ménage sont demandées, rue Saint-Ferréol, 71, au 1er.

ON DEMANDE un bon coupeur cordonnier, chez M. Forchino, 165, rue Sainte.

ON DEMANDE bonnes trieuses dattes, sachant remplir boîtes et caissons, 15, place Marceau.

BONNE à tout faire, sérieuses références, 40 fr., 9, rue Montévidéo, au 1er.

ON DEMANDE un apprenti, quincaillerie Nègre, 10, grand chemin de Toulon.

FEMME de ménage est demandée, 10, rue Rouvière, magasin de parfumerie.

BON ROGNEUR est demandé, Imprimerie du « Sémaphore », 17, rue Venture.

BOURSE DU TRAVAIL (Téléphone 9-29) — On demande : des ouvriers trancheurs et tailleurs de pavés, travail aux pièces, à Curtil-sous-Buffières (Saône-et-Loire); des ouvriers typographes connaissant les travaux de ville, à Avignon (Vaucluse); des ouvriers maçons ou cimenteurs et des charpentiers, salaire : 1 fr. 30 l'heure, à Rouen (Seine-Inférieure); des ouvriers tôliers de fumisterie; des soudeurs à l'autogène et des tourneurs sur métaux, à Cannes (Alpes-Maritimes); des teneurs de pieds (maréchalerie); un ouvrier cordonnier pour tout faire; des ouvriers et demi-tôliers; des ouvriers charrons; des ouvriers, demi-ouvriers et apprentis plombiers; un demi-serrurier; un demi-fumiste; un sculpteur sur bois; un mouleur sur cuivre; un ouvrier ou demi-taillandier-serrurier; des monteurs pour chaussures militaires; un ouvrier ou demi-tailleur; un jeune homme de 14 à 16 ans, sachant bien chiffrer (références); des ouvriers et demi-menuisiers; des ouvriers et demi-électriciens; un tourneur sur métaux; un garçon de chambre; un apprenti pâtissier; des apprentis plombiers dégrossis ou non; des apprentis électriciens et menuisiers dégrossis; un apprenti ferblantier dégrossi; un jeune homme (14 à 16 ans) pour magasin et courses, présenté par parents; des ouvrières, demi-ouvrières et une apprentie tailleuses; des ouvrières et demi-coiffeuses; des ouvrières margeuses (typo et litho); une commise en charcuterie; une nourrice pour allaiter chez nous; un jeune fille, travail facile; une ouvrière repasseuse; une ouvrière corsetière; des apprenties piqueuses de bottines; une apprentie lingère; une coursière. S'adresser à la Bourse du Travail, rue de l'Académie. On est prié d'apporter livrets, certificats et pièces d'identité.

LEÇONS

PROFESSEUR de diction et de déclamation de Paris reprend son cours le jeudi, de 6 h. 30 à 7 h. 30, 53, rue Sainte, au 1er, 10 fr par mois. Se faire inscrire.

QUE vous vous destiniez au commerce ou à l'industrie, la comptabilité, la sténo-dactylo, vous sont indispensables. Apprenez-les pratiquement en leçons particulières ou par correspondance aux établissements Jamet-Buffereau, 15, allées de Meilhan, à Marseille, les mieux organisés. Programme gratuit. Facilités de paiement.

INSTITUT COMMERCIAL COLBERT 6, r. des Feuillants et Noailles, fondé en 1900 Cours privés ou gratuits, *8 à 21 h.* (Des cours spéciaux sont réservés aux jeunes filles). Comptabilité, séno-dactylo, calligraphie, français, anglais *Concours* : postes télég., élèves officiers, banque, pes.-jurés, Ponts et Ch. *Cours par correspondance.* Placem. gratuit.

PROFESSEUR de comptabilité et bureau commercial reprend son cours le mardi de 6 h. 30 à 7 h. 30, 53, rue Sainte, au 1er, 10 fr. par mois. Se faire inscrire.

ON DEMANDE adjointe brevetée, boulevard Notre-Dame, 117.

Mesdames, Mesdemoiselles, Employés apprenez le Commerce, le Français, l'Anglais, la sténo-dactylo et la comptabilité.

Ces cours sont donnés p. d. prof. dipl. de l'Acad. Vous arriverez à occuper un poste sûr et enviable.

L'ECOLE COMMERCIALE, *4, rue Rouvière*, peut vous prouver que 383 élèves passés d. ses classes ont acquis une situation lucrative et d'avenir. Des cours ont lieu le soir, dans la journée et le dim. matin. La nouvelle série reprendra à partir de lundi 5 novembre. Résultat garanti en 3 mois, plac. assuré des élèves. Cours gratuits, Examens diplômés. Se faire inscrire sans retard au siège d. l'Ecole.

PROPRIETES

A VENDRE par suite de blessure de guerre quartier populeux et de grand avenir :
1º Une maison neuve d'un étage, éclairage électrique et tout à l'égout, une petite maison et un grand hangar y attenant ;
2º Un fonds de menuiserie mécanique, moteur électrique et machines outils, à l'état neuf, établis et petit stock de bois.
Prix sacrifié, mais vente au comptant.
S'adresser ou écrire Rampal, secrétaire, hôpital 56, à Saint-Joseph.

LOCATIONS

BELLE CHAMBRE meublée, électricité, à louer, pension facultative. S'adr. boulevard Jardin-Zoologique, 40, au 1er.

ON LOUERAIT 2 pièces rez-de-chaussée p. bureau et entrepôt ou bureau seul. Ecrire VARY, bar Eugène, 51, boul. de la Liberté.

CHAMBRE meublée à louer avec ou sans pension, Halle-Delacroix, 2, au 5e.

ON DESIRE louer chambre et cuisine vides dans campagne ou petit cabanon. Offres, Halle-Delacroix, 2, au 5e.

A LOUER deux chambres et cuisine meublées, 81, rue Saint-Sébastien, de 8 h. à 10 h. du matin.

JE DESIRE louer pied-à-terre confortable. Ecr. Pierre, bar, 159, rue de Rome.

CAMPAGNE demandée p. élevage, pressé : 4 pièces, remise, prés, arrosage, près tramway, 4 à 500 fr. l'an. Ecr. détails : Bourges, La Valentine.

FONDS DE COMMERCE

A ENLEVER bar-tabacs et bars premier ordre, à vendre. Ecrire ou s'adr. Gérard, rue Jeanne, Claret, Toulon.

FONDS de chaussures à vendre avec logement, S'adr. 188, rue de Rome, magasin.

BAR-RESTAURANT près usines et centre prouvant bén. 6 à 700 fr. par m. à vendre 3.000 avec 2.000 compt. Ecr. de Beer, poste restante, Prado, Marseille.

A SAISIR petit tabac-bar, tenu p. dame seule, situé au centre, à vendre, sacrifié, c. départ immédiat, très peu de frais, bénéfices prouvés, pr. 16.000 fr. à débattre. On traite avec petit acompte, toutes facilités p. le solde. S'adr. Gini, rue Paradis, 225, très pressé.

EPICERIE-primeurs à vendre pour cause de santé, superbe occasion, situation d'avenir, bonne clientèle, recette 130 fr. par jour, proximité rue République, frais 0 fr. 90 par j., fonds : 1.200 fr. S'adr. de 1 à 4 h. chez F. Casanova, 53, Bd de la Major, au 4e.

OCCASIONS

MACHINES A COUDRE « Singer » et autres grosses et petites, riches occasions. Achat de machines à coudre. On paie plus cher que partout ailleurs, 35, rue de Village, magasin.

ACHAT, vente, échange des bijoux or, argent et pierres fines, neufs et d'occasion, rue de la République, 25.

A VENDRE salles à manger et chambres tous styles, 4, rue Rouvière, 1er.

ON DEMANDE à acheter d'occasion petit radiateur à gaz. Ecrire bureau du *Petit Provençal*, Salon.

SUPERBE OCCASION, pèlerine Skungs splendide et plus. autres très belles fourrures provenant de mon magasin de Lille, et magnifique manteau loutre, à vendre bon marché. Cause départ. Pressé. S'adres. 107, rue Breteuil.

A VENDRE grande armoire noyer, portemanteau, établi couturière 12 ouvrières, bureau écolier, vieux mannequins, 3, rue des Beaux-Arts.

ON ACHETERAIT percolateur de 7 à 8 litres d'occasion. S'adresser Pezet, rue de la Rotonde, 7, au 2e.

A VENDRE, cuisinière, rue Reinard, 42, rez-de-chaussée.

A VENDRE, machine à coudre Singer, cause départ, pressé, 30, rue Curiol, sonnez 6 fois.

MACHINES A COUDRE depuis 25 francs, et autres grosses (spécialités de réparations), Grand'Rue, 43, au 2e étage.

BOGHEY à vendre, beau, état de neuf. Peyronnet, villa Rose, traverse du Viaduc, à Saint-Antoine.

FOURNEAU cuisine longu. 0 m. 95, larg., 0 m. 55 ; fourn. gaz, fûts 150 et 60 l., bout. vides, tout bon état, à vendre. S'adr. rue Beaupré, 14, au 2e, quartier Menpenti.

ACHETEUR joli fusil à baguette, petit cal. Ecr. Mazaudois, poste restante, Capucines.

CAMION à patentes, 600 kilos, état neuf. Taillet, camp. La Constance, trav. Cyprès, Saint-Just.

CAPITAUX

COMMANDITE, gérance ou représentation demandés par ménage sans enfants, belle tenue, références premier ordre, habitué commerce détail. Ecrire pour convoquer Fleury, bar Serre, 1, rue Colbert, Marseille.

CAPITAUX demandés pour donner extension à fabrique de chaussures devant entreprendre chassures nationales. Ecrire B. Videau, poste restante Saint-Ferréol.

ANIMAUX

1.200 FR. DE RENTES bien assurés avec 100 poules. Méthode sûre doublant la ponte. Renseignements franco contre un timbre. Ponderie Ovidor, à Marseille.

JUMENT bonne et sage à vendre, 6, rue Boscary, Blancarde.

DEUX poneys, jument 4 ans, avec ou sans harnais, et cheval 3 ans, de petite taille, à vendre : Duplan, 1, rue St-Roch, Marseille.

ANE sage et voiture à vendre, Bar Provençal, 60, rue Vincent.

PERDUS ET TROUVES

CHIEN courant disparu ayant été vu tenu en laisse par un soldat en bicyclette sur route Eyguières à Miramas : signalement robe rouge feu, bien coiffé, répondant au nom de *Blak*, portant une ancienne cicatrice à la jambe gauche de derrière, queue coupée. Ramener ou renseigner contre récompense. Ténéron, Eyguières (B.-du-R.).

PERDU environ 25 jours, clef coffre-fort. Rap. 27, rue Nau, récompense.

CHARRETON égaré, marqué gare Saint-Charles, nº 17. Le rapp. ou donner rens. au loueur de charretons à la gare St-Charles contre récompense.

MARIAGES

MARIAGES sérieux et honorables, sans agence, par journal *Le Réveil*, 6 *bis*, rue du Sénéchal, à Toulouse. Discrétion assurée.

SOLDAT BELGE, 28 ans, bonne position dans la vie civile, désire contracter mariage avec demoiselle ou veuve sérieuse ayant petit avoir. Ecrire à M. Raymond R., D. 65, 6e compagnie, armée belge en campagne.

OUVRIER mécanicien seul, 50 ans, ayant travail assuré toute l'année, s'unirait à veuve ou vieille fille. Ecrire M. Antoine, p. restante, Saint-Just.

AVIS DIVERS

ALIMENTATION

BEURRE FRAIS de montagne, garanti pur, 24 fr. les 3 kilos ; 39 fr. 50 les 5 kilos ; 79 fr. les 10 kilos en postaux, franco à domicile, cont. mandat adr. à Guilhot-Bruyère, à Tence (Haute-Loire).

HUILE d'olive mi-fruitée ou douce et huile d'arachide extra, en petits fûts ou bonbonnes, fr. 395 ; l'estagnon franco 41 fr. ; savon 72 % à 310 fr. ; saucissons, 8 fr. 25 le kilo ; riz, paumelle, sorgho, etc. Martin, rue Roquille, 2 *bis*, Avignon.

VINS DE CORSE garantis d'origine 12 Coutellerie, Marseille.

LEÇONS de *Latin, Français, Anglais*, par professeur de Lycée. Prépar. jeunes filles, jeunes gens, au baccalauréat. Veyrenche, 15, rue Saint-Cannat.

CIDRE mousseux de Normandie, remplace le vin, 50 % économie, Docks des Vins, Pertuis.

LE VIN EST CHER, buvez aux repas du *Mousseux Canadien*, pour 25 litres, 0 fr. 65 p. p., 0 fr. 90 timbres ou mandats. Vente : Meynadier, cours Belsunce : Dromel, 9, rue de Rome et dans toutes les épiceries et drogueries. Pour les commandes : Arnaud, rue Belle-de-Mai, 125, Marseille.

AUTOMOBILES ET CYCLES

BICYCLETTES hommes et dames, neuves et d'occasion, ventes et achats, échanges, réparations, accessoires, gros et détail. Gabriel Jullien, 6, rue Lafon, Marseille.

COMBUSTIBLES

BOIS chêne vert et autres, charbon de bois en sac de 25 kilos, livré de suite, rue de la Comète, 5, téléph. : 36-84, Vincent.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

POUR ETRE FIXE pour toutes affaires, tous procès, etc., voir Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4. (Consultations : 3 fr.).

COUTURIERS

BRODERIES pour robes et manteaux, création, reproduction Barthélemy, 5, cours Saint-Louis, au 2e.

MARRAINES

MARRAINE de guerre demandée par Van Géfsel Léopold, D. 15, 9e compagnie, armée belge en campagne.

DEUX POILUS demandent marraines : Dufournet Eugène, sapeur au 4e génie, 108e compagnie, et Pierre Sancony, 4e génie, 108e compagnie, au front.

DEUX poilus belges demandent deux gentilles marraines correspondantes qui les aideraient à supporter leur pénible situation qui les tient éloignés de leurs parents demeurés en pays envahis. Ecrire MM. Oscar Decoster, maréchal des logis, et René Fontaine, brigadier, D. 16, C. A. M. A., armée belge.

DEUX poilus belges dont les familles sont demeurées en pays envahis demandent marraines. H. Bouzin et Robert de Waele, D. 300, 10e compagnie, armée belge en camp.

JEUNE marraine de guerre demandée par Giroud Jean-Pierre, sapeur au 4e génie, compagnie 108, au front.

SAPEUR télégraphiste belge sans nouvelles depuis le début des hostilités désire correspondre avec gentille marraine. Charles Mas, D. 223, armée belge en campagne.

DEUX pauvres poilus belges au front depuis le début désireraient avoir une gentille marraine. François Swalus, 22 ans, et Léonnard Van Thiénen, 23 ans, D. 58, 2e compagnie, armée belge.

POILU classe 17 demande correspondance avec gentille marraine. Alexandre Bailly, 70e d'infanterie, 12e compagnie, C. I. D., au front.

DEUX poilus belges demandent jeunes et gentilles marraines. J. Maurus, D. 58, 12e compagnie, armée belge.

MARRAINE de guerre demandée par Locquenaux, 10e régiment d'infanterie, 33e compagnie, 9e bataillon, aux armées.

CABOT cafardeux demande marraine ou correspondante. Caporal Georges Masson, D. 15, 3e compagnie, armée belge en campag.

JEUNE POILU classe 17 demande jeune marraine. Ecrire à Teulade François, 226e d'infanterie, 10e compagnie, au front.

DEUX jeunes poilus dem. correspondantes ou marraines provençales, jeunes et gaies. Roux et Tressaud, 282e, R. A. L. C., 22e batterie, 1er groupe, par B. C. M.

MARECHAL DES LOGIS d'artillerie désire marraine. Ecrire Richard, m. d. l. D. 214, 1re batterie, 3e groupe, armée belge.

NOEL Cyrille, adjudant d'artillerie belge, 27 ans, désire correspondre avec une jeune et gentille marraine. Ecr. Noël Cyrille, adjudant, D. 214, 20e batterie, armée belge en campagne.

POILU belge au front depuis le début des hostilités serait heureux d'entrer en correspondance avec marraine, jeune fille ou veuve si pos. Arthur Pain, D. 225, 11e comp.

DEUX jeunes sous-officiers d'artillerie belge désirent correspondre avec gentilles petites marraines. Ecr. A. Boucquey, D. 214-II, armée belge.

SOUS-OFFICIER belge, jeune, célibataire, demande à correspondre avec charmante marraine. Th. de la Marche, D. 58, 4e c., armée belge en campagne.

DEUX soldats belges, célib., sans nouvelles des leurs depuis 3 ans, en permission à Marseille, cherchent marraines de guerre. Colette et Hakier, établissement militaire, villa Le Chalet, à Cassis (B.-du-R.).

PERMUTATIONS

PERMUTATION. Auxiliaire territorial, mobilisé région de Marseille, demande permutant pour Paris. Ecr. Mme Alla, 51, rue Daguerre, Paris.

POUR NOS SOLDATS

PIEDS SENSIBLES. — Les ampoules, écorchures, frottements douloureux de la chaussure ou de la selle sont prévenus ou guéris par le cosmétique **« Le Marathon »**, baume des soldats et des marcheurs. Le bâton : 75 centimes franco

POUX et VERMINE de toutes les parties du corps sont rapidement détruits par la poudre végétale **« La Parasicide »**. Supprime l'onguent gris. Le paquet : 50 centimes, franco. Laboratoire des Spécialités Hygiéniques, 10, rue de l'Abbé-de-l'Epée, Marseille.

REPRESENTATIONS

REPRESENTANT voyageur, premières références, actif, tous articles. Ecrire Tessier, bar Avenir, 44, boulevard de la Liberté.

SAGE-FEMME

VACCINATION, ACCOUCHEMENTS, pensionnaires, 40 fr., consult gratuites de 1 h. à 5 h. Place enfants. Mme Arnaud, sage-femme, boulevard de la Madeleine, 59.

SAGE-FEMME, herboriste de 1re classe, Mme Réjaud, r. de Rome, 93, au 1er. Consultat. tous les jours et le dimanche, de 9 heures à cinq heures. Correspondance. Discrétion.

SAGE-FEMME 1re classe, lauréat Faculté de Paris, ex-chef maternité Paris et hôpital Bordeaux, traite maladies femmes et enfants. Prend pensionnaires. Consultations 9 à 17 h. Mme Castaing, 31, rue du Petit-Saint-Jean, 1er.

SAGE-FEMME 1re classe, B. Pasqualini, médaillée, pr pens. toute époq., place enf. Accouch. 50 fr.; maladies des femmes ; massage, conseils gratuits, boul. Madeleine, 47

DIVERS

FABRIQUE d'articles de boissellerie, planches à hacher et à repasser, boîtes à lettres, hampes de drapeaux, bâtons en pitchpin, porte-manteaux, manches à balais. Tél. 53-55, A. Colonnat, 6, rue Gillibert, 6.

POUDRE DE RIZ LOLU, pour la beauté de la femme et les soins de l'enfant. Tube, 1 fr. 50 ; boîte ronde, 2 fr. 75 ; boîte carrée, 3 fr. 50. Dépôt : Phie Franc, boulevard de la Madeleine, 200, Marseille.

J. PAU, détective : Surveillances, enquêtes, recherches, renseignements, filatures, cours Devilliers, 3, téléphone 50-80.

PLUS DE CHEVEUX BLANCS. — *Les plantes Spéciales Frima* ne sont pas une teinture, mais un colorant, naturel, progressif et inoffensif. Elles fortifient le cuir chevelu, empêchent la chute des cheveux et facilitent les ondulations et la frisure. Les personnes qui n'ont pas de cheveux blancs peuvent aussi employer les *Plantes Frima* pour la beauté et la conservation de la chevelure. Boîte nº 1 châtain, brun, noir ; boîte nº 2 : châtain clair, blond, blond doré. Prix 1 fr. 50 par poste ; 1 fr. 75 timbres ou mandats. Pour les commandes et expéditions : Arnaud, dépôt produits de beauté Frima, rue Belle-de-Mai, 125, Marseille. Dépôt : Marseille, Charavan, rue Vacon, 24 ; Toulon : Castel-Chabre ; Avignon : Nouvelles Galeries et dans toutes les parfumeries et grands magasins.

1er AVIS. La mercerie à Mme veuve Clément, à St-Julien, étant vendue à personne dés. d. l'acte, opp. à M. Bisoir, r. Tapis-Vert, 42.

Les annonces envoyées par la Poste, soit directement par nos lecteurs, soit par l'intermédiaire de nos correspondants et dépositaires, doivent être accompagnées de leur montant, calculé à raison de 50 centimes la ligne, en Mandat-Poste ou en Bon de Poste.

Les annonces non accompagnées de leur montant ne seront pas insérées.

Nos prochaines annonces paraîtront VENDREDI 2 NOVEMBRE.